

*Démocratie participative :***PASSER
LE RELAI****S O M M A I R E**

Les chantiers participatifs p.3 ● **La commission prospective et aménagements : Quelles avancées, quels projets ?** p.4 ● **Lieu de convivialité : Une aventure collective...** p.6 ● **Des adresses plus précises** p.7
Vous avez dit urbanisme ? p.7 ● **La commission finances : Finances de la commune : des marges pour agir** p.8
Les marchés publics p.9 ● **Énergie et mobilités : Une commission en mouvement** p.10 ● **Réguler pour maîtriser les coûts** p.11 ● **Commission agriculture et forêts : Entretenir et préserver notre environnement sur le long terme** p.12 ● **La commission enfance jeunesse éducation : Pour l'enfance, agir et construire ensemble** p.14
Périscolaire : Un service public communal au quotidien p.15 ● **La commission sentiers et patrimoine : Mettre en valeur notre patrimoine** p.16 ● **Commission action sociale : Les actions en faveur des aînés** p.17
CCDH et équipe municipale : Six ans de coopération active p.18 ● **Le forum de la participation** p.19
La commune en 7 questions : Regards croisés sur Proveysieux p.20

éditorial

“Tous Proveysieux”

c'est ainsi que notre équipe s'est présentée aux élections en 2020. Elle s'est constituée dans la précipitation entre le 20 janvier et le mois de mars et pourtant c'est avec fierté que nous pouvons observer le chemin

parcouru. L'équipe est restée soudée et des projets ont été développés. En cours de route, nous avons perdu un élu qui n'a pas pu concilier le développement de ses activités professionnelles et sa fonction d'élu, et un adjoint qui a démissionné pour prendre la charge de secrétaire de mairie.

Nous nous sommes engagés autour de trois dynamiques, il est temps d'analyser les points qui ont été atteints et ceux qui n'ont pas abouti.

*Nous avons placé en priorité la **dynamique démocratique** visant à impliquer tous les habitants qui le souhaitent. C'est peut-être ce que nous avons le mieux réussi. Nous avons chaque année, invité les habitants à venir avec les référents de hameau échanger sur les actions municipales et rechercher des solutions pour résoudre ensemble les difficultés locales.*

Plus de 70 habitants sont venus apporter leur contribution au sein des 11 commissions que nous avons mises en place. Certaines se sont regroupées, d'autres ont cessé leurs travaux. Toutes n'ont pas abouti, mais le travail d'analyse a fait avancer la réflexion commune sur des sujets essentiels. Nous avons organisé de nombreux chantiers participatifs, à chaque fois les habitants ont répondu présents.

Nous avons voulu mettre en place un Conseil des sages que nous avons appelé le Comité Consultatif des Habitants (CCDH). Celui-ci a joué son rôle d'analyse, de contrôle, de veille, d'interface avec les habitants et à la fin du mandat il nous a accompagné afin de préparer l'émergence d'une nouvelle équipe.

Le village appartient aux habitants ; participer aux actions citoyennes c'est se l'approprier plus encore.

*La **dynamique démographique et économique** est restée très présente dans nos préoccupations, nous avons travaillé beaucoup pour nous approprier le contexte communal : les contraintes liées au Plan de Prévention des Risques Naturels, les règles du PLUI desquels résulte une capacité très limitée de développement urbain, l'inventaire des capacités est un document utile et consultable et nous avons fait les démarches nécessaires pour lever les entraves, certaines sont encore en cours. Notre population est passée de 507 à 537 habitants. De nouveaux artisans et exploitants agricoles se sont installés.*

L'école suit les aléas de la natalité et nous gardons un effectif supérieur à 50 élèves qui nous permet de conserver les postes. Cinq nouveaux élèves sont attendus à la rentrée prochaine.

La gestion de l'école et du périscolaire représente un poste lourd et préoccupant pour l'adjointe chargée de cette vocation.

Les associations montrent un regain de dynamisme qui est le fruit du renouvellement des dirigeants. Nous nous en réjouissons.

La dynamique de transition a été portée avec enthousiasme parce qu'elle correspond à nos valeurs et à notre volonté de sobriété afin de réduire notre impact sur la planète. En matière d'énergie, nous avons optimisé nos consommations dans tous nos bâtiments. En installant des panneaux photovoltaïques, l'idée était de produire et d'auto consommer notre production électrique. Concernant les mobilités, nous avons essayé de promouvoir le covoiturage et l'auto partage.

L'Association Foncière Pastorale a eu pour seul frein la surcharge de travail des instructeurs de la Préfecture. Ce n'est qu'un décalage de quelques mois.

Pour finir Je voudrais exprimer quelques regrets : je quitte la fonction de maire avec trois déceptions. Je les expose ici par honnêteté et transparence. Les développements dans les pages de ce dernier numéro du mandat font le point sur beaucoup de nos actions ; elles sont notre fierté.

Nous avons tant travaillé, investi de temps en réunions, visites, montage de dossiers pour parvenir à créer pour la commune du logement locatif. Le contexte immobilier, la pauvreté de la commune en termes de foncier constructible, les exigences des promoteurs ; tout cela n'a pas permis d'aboutir. Seule reste la possibilité de porter ce dossier totalement en interne avec un emprunt. Il était trop tard en fin de mandat dans un contexte de taux trop élevés.

Le cimetière est superbe, tous les visiteurs nous le disent mais ce n'est pas le discours des PFI. Pour eux, Il faudrait tout reprendre... Plus sagement, il faudra prévoir une extension foncière pour pouvoir accueillir de nouvelles sépultures. Par ailleurs un support numérisé des enregistrements est une exigence que nous n'avons pas eu le temps de réaliser.

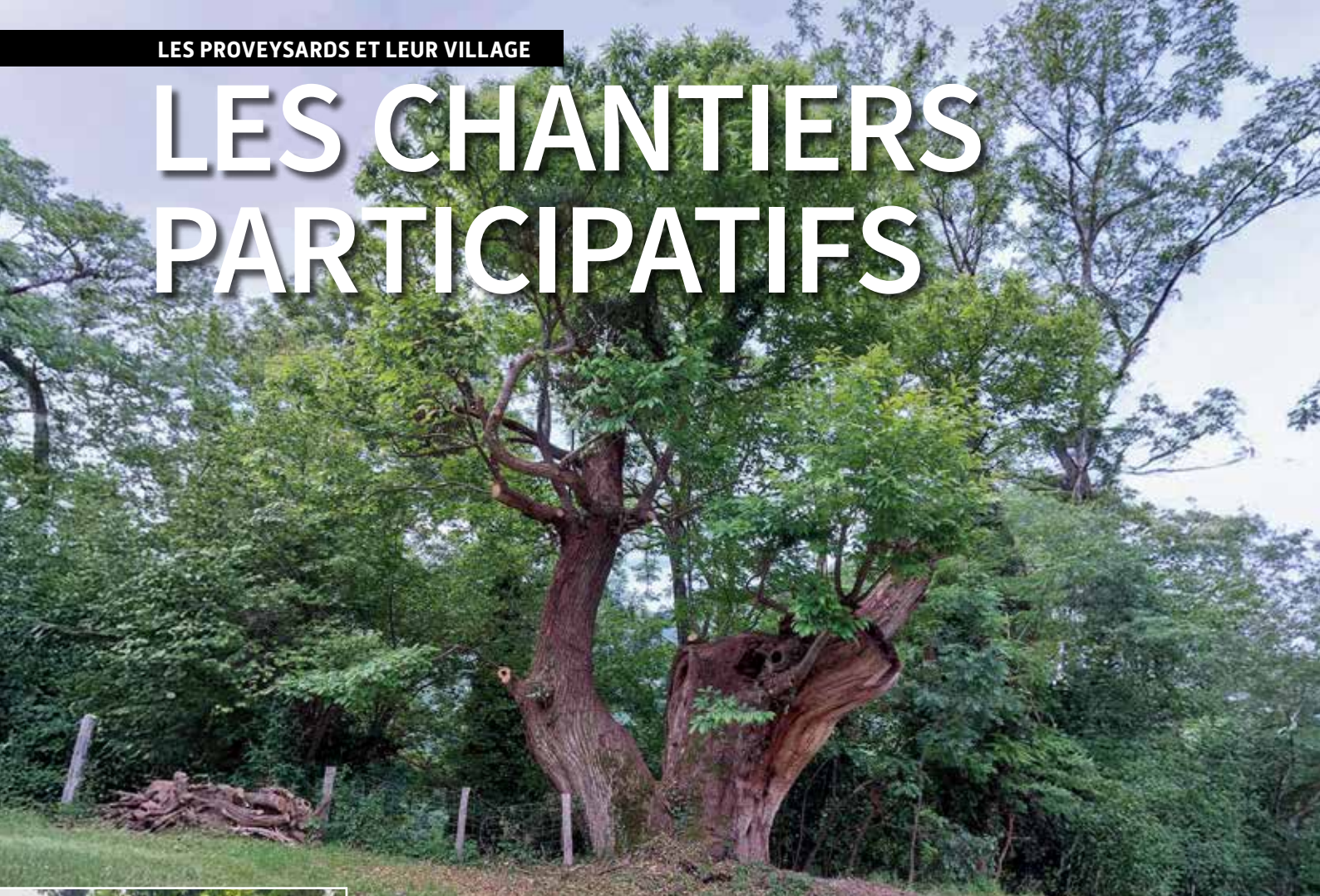
3^e déception, la promesse déçue que je m'étais faite d'aménager le sous-sol de la mairie qui a un besoin impératif d'assainir le stockage de ses archives et de créer un espace complémentaire.

Ces sujets ont fait l'objet de diagnostics, d'études, de devis, ce sont des bases de travail sur lesquelles nos successeurs pourront s'appuyer s'ils souhaitent les prolonger.

Merci aux conseillers municipaux pour la qualité des débats que nous avons eue ensemble au cours des 32 conseils municipaux, 43 commissions générales et des innombrables réunions de travail. Merci aux adjoints : Pierre, Philippe, Catherine, Hélène, Marie, pour la qualité de votre investissement et votre capacité d'écoute et de proposition, nos réunions hebdomadaires étaient des moments de travail efficace et sérieux qui auront été pour moi vécus avec grand plaisir tout au long du mandat.

Christian Balestrieri
Maire de Proveysieux

LES CHANTIERS PARTICIPATIFS



Photos Alain Provost

Le Châtaignier de Garcinière avant et après le chantier participatif d'élagage.

En 2020 nous avions l'ambition d'impliquer le maximum d'habitants pour construire notre projet aussi nous avons mis en place 11 commissions ouvertes à tous.

Plus de 70 personnes en plus des élus sont venues participer à ces groupes d'élaboration des projets. Ils ont débouché sur des réalisations portées par la commune mais beaucoup de projets ont fait l'objet de chantiers participatifs. Ce sont plusieurs dizaines de journées de travail bénévole qui ont été consacrées

- pour marquer les limites de la forêt communale,
- l'entretien de la route de Girieu,
- les plantations d'épicéas pour régénérer la forêt communale (1150 arbres plantés),
- à l'école en 2022 pour démonter le plancher du grenier et déplacer l'horloge, préparer le chantier et remettre les locaux en état avant la rentrée des classes,
- au cimetière, pour mettre la nouvelle barrière en conformité, pour réaliser le jardin du souvenir et créer un mur de soutènement,
- place de Pomarey, les bénévoles ont construit le nouveau silo pour le stockage des matériaux de déneigement. La halle a été lasurée, les écoulements d'eau traités,
- le pont de la Buisnière au Gua qui avait été déstabilisé par les crues de 2022 a été restauré,
- La peinture des barrières d'enceinte de la cour d'école, a occupé près de dix personnes trois samedis après-midi.
- la lasure sur les volets de l'école a été faite en deux samedis par les parents d'élèves,
- la restauration des sanitaires de l'école a été assurée à la demande et par les parents d'élèves,
- le dégagement du châtaignier multiséculaire de Garcinière a été réalisé par le paysagiste du village bien aidé par plein de petites mains au sol,
- la réalisation des barrières de la chicane de Moretière est le fruit du travail des habitants de Moretière.

Que tous les participants soient ici remerciés : élus du conseil municipal très impliqués et habitants. Nous avons fait de belles choses dont nous pouvons être fiers.

Pour prolonger cette démarche de bilan, nous avons invité tous les habitants à notre dernier forum des commissions participatives et des chantiers citoyens qui a eu lieu dans la salle du conseil municipal le samedi 31 janvier. C'était l'occasion de tirer les enseignements de cette démarche participative, et de passer ensemble un moment convivial.

Christian Balestrieri
Maire de Proveysieux

QUELLES AVANCÉES, QUELS PROJETS ?

L'ambition de cette réflexion que j'ai eu le plaisir d'animer dès le début du mandat a été de deux ordres :

1. Se donner les moyens de partager une vision du village et de son évolution en ce qui concerne sa population et son habitat,
2. Soutenir la réalisation de projets structurants souhaités par notre équipe : la création d'un lieu de convivialité, la construction de logements communaux, l'aménagement du village.

La commission "Prospective et Aménagements" a été la cheville ouvrière de ce travail. Qu'elle en soit ici, vivement et chaleureusement remerciée. Notre objectif a été de contribuer à la préparation des orientations et des décisions concernant ces projets, jusqu'à leur faisabilité et d'engager leur réalisation.

DES ÉTATS DES LIEUX PRÉPARATOIRES

Comment projeter l'évolution de notre village d'un point de vue démographique et foncier ? En cela la commission participative "Prospective et aménagements" a conduit sur les deux premières années du mandat deux états des lieux : l'un avec l'AURG (Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Grenobloise) et le service d'urbanisme de la Métro et qui s'est concrétisé dans un premier document de référence sur les perspectives démographiques en mai 2022, « Portrait communal et scénarios de développement ».

Le second état des lieux réalisé par cette commission et repris lors d'une réunion avec l'ensemble des services de la Métro et de l'État concernés en mai 2023 a porté sur le potentiel foncier communal, associé aux solutions techniques de l'assainissement. Un document réalisé par l'AURG et le service PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) de la Métro a inventorié avec tous ces éléments le gisement foncier de notre commune en juin 2023. Il s'en est suivi

de nouveaux objectifs du PLH (Plan Local de l'Habitat) pour Proveysieux : deux nouveaux logements par an, soit deux fois plus que dans le PLH précédent, pour stabiliser la population du village dans la durée. Ce qui a été le choix de notre politique municipale.

Pour concrétiser ces perspectives et envisager la construction de logements communaux, il nous a fallu pour cela prendre en compte dès le début du mandat, les contraintes liées à l'assainissement. Nos premières rencontres sur ce sujet avec les services de la Métro et de l'État ont eu lieu dès décembre 2020, et se sont poursuivies tout au long du mandat en se centrant sur le centre bourg, sans être encore aboutis : nous sommes toujours en attente d'une réponse sur la prise en charge du traitement du prolongement du collecteur du centre bourg vers le Tenaïson ainsi que de notre demande de classement en cours d'eau pérenne de ce collecteur, dans la mesure où il reçoit le trop-plein des bassins alimentés par les eaux de Bréduire. L'autre étape a été de se donner les moyens de l'aide à la décision sur des projets que nous pouvions considérer comme structurants pour notre commune : la création de logement, l'aménagement du village, la réalisation d'un lieu de convivialité.

LE LOGEMENT

En portant le projet du logement, la commission participative a porté un sujet particulièrement difficile et qu'elle en soit ici remerciée ainsi que le CCDH qui a fortement investi cette réflexion : construction, résorption du logement vacant, rénovation de granges, développement de l'offre locative. Au bilan, la construction de



L'une des dernières réalisations du mandat : la construction à Pomarey des barrières pour la chicane de Moretière.

logement communal n'a, elle, par contre, pas abouti. C'est l'initiative privée qui a été active ces dernières années et les dernières données de l'INSEE en rendent compte : 537 habitants (INSEE décembre 2025), 513 en 2020.

Et pourtant bien des pistes ont été explorées dès 2021 pour construire du logement communal : le logement social par un bail à construction avec Pluralis, bailleur social ; l'aménagement des combles de l'école avec Solhia, bureau d'études, étude financée par le département ; la construction sur du foncier communal à côté de l'école et de la mairie, avec la SPL Inovaction ; la rencontre de deux promoteurs privés. En fait aucun des modèles économiques associés à ces pistes n'était concluant ou pour le promoteur ou pour la commune. Notre cahier des charges sur le type et le nombre de logement (4) était-il le bon ? Cette perspective mérite cependant de rester ouverte et de se concrétiser un jour comme cela a été le cas chez nos voisins de Quaix, que nous avons rencontrés en début de démarche.

Nous nous sommes également préoccupés de la résorption du logement vacant et de l'augmentation de l'offre locative. Un contact a été pris avec chacun des propriétaires concernés que nous avons invités à une rencontre en septembre 2023. Nous y avons présenté les différents outils financiers d'aide à la rénovation et à la location, en complément d'une réunion sur la rénovation énergétique organisée par la commission énergie mobilité en mars 2022. Nous avons parlé aussi à cette occasion de l'Habitat participatif, avec l'association les Habiles, dont une réalisation intéressante existe aujourd'hui à Sarcenas, ainsi que du logement intergénérationnel (DIGI) soutenu par le département de l'Isère qui a beaucoup intéressé les participants.

Enfin avec les propriétaires concernés nous étions attentifs aux projets de transformation de granges en habitations : par leur instruction par la commission d'urbanisme quand elles étaient en zone urbanisable et par l'inscription de 4 d'entre elles qui n'avaient plus d'usage agricole, bien qu'en zone agricole, à la modification n° 2 du PLUI qui a été votée, et permettra le moment venu à leurs propriétaires d'en faire des habitations.

L'AMÉNAGEMENT DU VILLAGE

Il s'est concrétisé dans la sécurisation de la voirie pilotée avec la Commission Énergie Mobilité, l'aménagement de la place de Pomarey et l'aménagement du cimetière piloté avec la Commission Patrimoine.

Concernant le centre bourg nous avons bénéficié dès 2021 d'une étude financée par la Métro avec Alp'Etudes. Les propositions de ce bureau

d'études n'ont pas été concluantes et nous nous sommes surtout attachés à mettre en place le Chaucidou et mieux gérer le stationnement.

C'est l'aménagement de la place de Pomarey qui a mobilisé principalement les travaux de notre commission. Nous avons fait le choix d'une démarche ouverte avec les habitants et les riverains puis du recours à un bureau d'étude paysager, Lazareff concepteur, pour finaliser des propositions d'aménagements et les chiffrer, afin d'avoir un projet cohérent sur l'ensemble de la place. Aujourd'hui le traitement de la surface et de sa végétalisation, la gestion du stationnement, l'équipement de la place restent à traiter. Nous avons réalisé en chantiers participatifs et avec deux entreprises le déplacement du silo à mâchefers, la création d'une halle et le défrichement et la consolidation des murs ouest et nord. Une équipe d'habitants entrepreneurs et sacrément efficaces a été d'une aide précieuse.

LE LIEU DE CONVIVIALITÉ.

Le cahier des charges de ce lieu a été engagé par une commission dédiée (voir article de Dominique Nantas). Nous l'avons localisé au centre bourg, Pomarey ayant la salle des fêtes. Dans une perspective d'aménagement du village nous étions attentifs à ce qu'un lieu de convivialité, du logement communal et la création d'une place ou tout autre aménagement de l'espace public s'inscrivent dans un ensemble cohérent.

Deux propositions étaient intéressantes à cet égard :

L'aménagement du sous-sol de la mairie, dont l'intention était aussi d'assainir ce lieu qui sert aux archives et au stockage, la création d'un tiers lieu attenant au cimetière et à la mairie, dégagant une place devant la mairie. Ce projet proposé par le cabinet « La Cordée Architectes » était séduisant à plus d'un titre mais pas au prix du m².

La vente de la maison à côté du bassin, ancien restaurant, ouvrait la possibilité d'un espace commun, de logement en étage et d'un aménagement de l'espace entre l'école et la mairie. Las le coût d'opération chiffré par l'EPFL (établissement public foncier local) restait supérieur à nos capacités.

Et pourtant que ce soit par les fonds propres de la commune qui ont doublé sur le mandat et sa capacité d'endettement qui reste intacte, nous savons en fin de mandat, ce que nous ne savions pas au début : la commune dispose d'une réelle possibilité d'assurer par étapes la maintenance de son patrimoine, qui est nécessaire et que nous avons engagée avec l'école, et de porter aussi de nouveaux projets. Jusqu'à un certain seuil aujourd'hui, un autre demain et sur plusieurs mandats sûrement...

Pierre MEYER

UNE AVENTURE COLLECTIVE, UN ENGAGEMENT CITOYEN, UN CONSTAT PARTAGÉ

En attendant son lieu spécifique, la convivialité est déjà bien présente à Proveysieux!

Depuis le début de ce mandat, la commission participative "Lieu de convivialité" s'est réunie à une dizaine de reprises. Près de vingt habitants et élus différents ont participé à ces temps d'échanges et de réflexion. Cette mobilisation témoigne une fois de plus de l'attachement profond des Proveysards à la vie locale et d'une envie forte de s'impliquer sur les projets de la commune.

Dès les premières réunions, nous avons fait le choix d'une démarche ouverte, basée sur l'écoute, le débat et la construction collective. Les questions posées étaient simples, mais essentielles : pourquoi créer un lieu de convivialité ? Pour qui ? Et sous quelle forme ? Café associatif, bar restauration, relai de la cantine de l'école, lieu de travail partagé, espace culturel, relai de services publics, lieu de vente de produits locaux... Les idées ont été nombreuses, portées par les expériences, les envies et les sensibilités de chacun.

Une première enquête auprès des habitants a permis de confirmer ce que beaucoup pressentaient : le besoin d'un espace de rencontre informel, accessible, vivant, où l'on peut simplement se retrouver, discuter, créer du lien. Ce travail a montré combien les habitants sont prêts à réfléchir à l'avenir de leur commune et à s'investir dans des projets collectifs.

Dans un second temps, nous avons travaillé avec l'association 1 001 cafés, spécialisée dans l'accompagnement de projets de cafés de village, afin de confronter nos envies à la réalité : modèle économique, fréquentation potentielle, organisation, contraintes juridiques et humaines. Cette étape a été essentielle pour passer du rêve au concret, et pour prendre des décisions éclairées.

Deux obstacles majeurs sont rapidement apparus :

- le coût, et donc le risque financier pour la commune, pour un projet encore incertain ;
- le lieu, car sans bâtiment disponible, aucun projet ne pouvait réellement se concrétiser.

En deuxième partie de mandat, deux opportunités ont pourtant relancé l'espoir : l'aménagement possible du sous-sol de la mairie puis l'achat d'une maison sur le chef-lieu. De nouveaux groupes de travail se sont alors constitués, avec encore plus d'élus et d'habitants impliqués. La réflexion s'est élargie vers la notion de tiers lieu, mêlant convivialité, services, culture et lien social. Un travail important a été mené sur la faisabilité, les scénarios d'aménagement, les coûts de rénovation et les investissements nécessaires.

Malheureusement, ces deux projets distincts n'ont pas pu voir le jour. L'engagement financier demandé à la commune aurait été trop

important et trop long dans le temps, au regard des incertitudes sur leur viabilité. Ce choix, difficile mais responsable, a été assumé collectivement. Pour autant, le constat qui a motivé cette démarche reste plus que jamais d'actualité : il n'existe aujourd'hui aucun lieu permanent pour se retrouver spontanément sur la commune. Et pourtant, notre village a connu jusqu'à sept bars et restaurants. Aujourd'hui, il n'en reste aucun.

Cela ne signifie pas que les habitants ne se retrouvent plus, bien au contraire. Le formidable travail des associations, tout au long de l'année, en est la preuve : fête de la bière, marché de Noël, spectacles, repas partagés, parties de cartes, rencontres autour du patrimoine et de l'histoire, animations diverses, foire du 1^{er} mai... Ces moments sont précieux. Ils font vivre la commune, créent du lien, renforcent le sentiment d'appartenance. Mais ils restent ponctuels. Ils ne remplacent pas un lieu ouvert régulièrement, accessible à tous, où l'on peut passer sans raison particulière, simplement pour être ensemble.

Cette commission n'a donc pas été un échec. Elle a été une expérience supplémentaire de démocratie locale, une démonstration que les habitants ont envie de s'impliquer, de réfléchir, de proposer, de débattre en mesurant tous les enjeux. Elle a permis de mettre en lumière un besoin réel, d'explorer des pistes concrètes, de mesurer les contraintes, et de poser les bases d'une réflexion qui pourra être reprise plus tard, dans un autre contexte, avec d'autres opportunités — pourquoi pas lors d'un prochain mandat.

Nous tenons à remercier sincèrement toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, partagé leurs idées, leurs espoirs, leurs doutes aussi. La démocratie participative ne se décrète pas : elle se construit pas à pas, grâce à ces moments de discussion, parfois complexes, mais toujours enrichissants.

Même si aucun lieu n'a vu le jour pendant ce mandat, une chose est certaine : le besoin de convivialité est bien là. Et à Proveysieux, se retrouver, prendre le temps avec ses voisins, ses amis, partager un moment simple, reste une valeur forte, profondément ancrée.

Dominique NANTAS

Des adresses plus précises

En 2020, suite à notre demande, l'équipe sortante nous avait laissé le chantier de l'adressage à terminer. Nous avons repris le travail avec le prestataire pour vérifier et corriger les informations voies par voies, maison par maison, avec pour objectif qu'aucune maison ne soit oubliée et que toutes les voies soient bien tracées et nommées.

Certaines voies ont été renommées pour représenter au mieux les lieux-dits conformément aux souhaits des habitants. Ensuite, la base adresse locale (BAL) a été déployée conformément à la loi 3DS de février 2022, imposant à toutes les communes de créer et gérer leurs adresses sous ce format standardisé, intégrées ensuite dans la base adresse nationale (BAN) <https://adresse.data.gouv.fr>. Cette base en accès *Open Source* nous a permis de devenir autonomes et de nous affranchir du prestataire en SIG (Système d'Information Géographique). Proveysieux peut créer ou modifier des voies ou des numéros en toute autonomie. (Ce qui a été fait pour de nouvelles maisons.) Ces données font référence et sont utilisées par les sociétés de

cartographie pour proposer des cartes à jour (Google Maps, ViaMichelin, Tomtom...). Ces données étaient essentielles pour le raccordement à la fibre. Chaque propriétaire a reçu son attestation d'adresse.

Enfin, nous avons choisi les plaques de rues et de maisons en privilégiant la société PicBois, implantée localement. L'employé communal a fait l'installation des plaques de rues sur les murs ou sur les poteaux répartis tout au long de la commune.

Proveysieux a ses adresses. Il n'y a plus d'excuses pour que les livreurs ou la Poste ne trouvent pas votre maison !

Christophe Millet



Photos Philippe Tur

Urbanisme, vous avez dit urbanisme ?

En s'engageant dans cette commission, Christian Balestrieri, Pierre Meyer, Bernard Michallet, Christophe Millet et Loïc Thomas n'avaient pas imaginé l'ampleur de son activité.

71 réunions de la commission, pour étudier 96 Déclarations Préalables de travaux (DP), 16 permis de construire (PC) accordés dont 10 pour de nouvelles habitations.

159 certificats d'urbanisme demandés principalement par des notaires en amont d'une transaction.

Concernant les déclarations préalables (DP), certaines ne sont pas accordées, ne respectant pas le règlement d'urbanisme. D'autres font l'objet de plusieurs passages en commission, souvent pour incomplétude.

À noter l'augmentation significative du nombre de DP pour l'installation de panneaux photovoltaïques ! Un guichet numérique permet maintenant de déposer de manière simplifiée et rapide les demandes d'urbanisme <https://depot.dau.grenoblealpesmetropole.fr/gnau/#/>

Des renseignements d'urbanisme préalables à un projet sont également demandés. Certains projets conduisent à des rencontres avec le pétitionnaire, quelquefois sur place et, autant que de besoins, avec l'appui du service des autorisations du droit des sols (ADS) de la Métro.

Les permis de construire sont instruits par le service ADS. Ils ont un coût unitaire pour la commune de l'ordre de 700 €.

Bref, une activité en fait de toutes les semaines pour le maire et quasi mensuelle pour la commission.

Par ailleurs, l'urbanisme ne concerne pas que les autorisations. Il concerne aussi l'évolution du PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). À ce titre nous avons porté des demandes lors des modifications du PLUI n° 2 et n° 3. Nos demandes concernant la modification du PLUI n° 2 ont porté sur la transformation en habitations de 4 granges situées en zone agricole, en accord avec leurs propriétaires.

Nos demandes en cours pour la modification n° 3 ont porté sur plusieurs sujets :

- la création d'espaces réservés pour du stationnement ou des places de dépôt de bois,
- l'inscription au patrimoine de certains secteurs remarquables identifiés avec la commission patrimoine,
- au centre bourg, l'extension de la zone de centralité commerciale (CUC) – initialement de 400 m² et sur un tènement qui est resté une habitation – à l'ensemble du foncier communal autour de la mairie et de l'école. Cette zone pourra accueillir une activité commerciale.

Pour être adoptées, ces modifications ont été votées par le conseil métropolitain après la procédure d'enquête publique. Elles figureront dans le livret communal de Proveysieux.

Pour la commission d'urbanisme

Pierre MEYER

L'urbanisme à Proveysieux : une gestion contrainte par la réglementation et les risques naturels.



Photo Philippe Tur

FINANCES DE LA COMMUNE

La Commission Finance a été installée par Monsieur le Maire dès la prise de fonction de la nouvelle équipe en 2021. Elle comprend quatre membres permanents qui ont assuré leur responsabilité sur la totalité du mandat : Christian Balestrieri, Pierre Meyer, Bernard Michallet, Michel Brosse. Cette commission avait en charge différentes opérations pour permettre au Conseil Municipal de prendre des décisions éclairées.

Première responsabilité : Préparer chaque année le Budget prévisionnel, que l'on appelle aussi le Budget Primitif. Ce cadre budgétaire permet d'engager comptablement les dépenses et de prévoir les recettes. Il doit être suivi tout au long de son exécution pour s'assurer que la trame définie est respectée.

Seconde responsabilité : Lorsque le budget primitif se trouve contredit par des dépenses supplémentaires ou des recettes excédentaires ou déficitaires, il doit faire l'objet d'une décision modificative qui sera validée par le Conseil Municipal et par les autorités de tutelle.

Troisième responsabilité : assurer le suivi des dépenses, des recettes et de la trésorerie tout au long de l'année grâce à l'ensemble des pièces comptables dont nous disposons.

Quatrième responsabilité : S'assurer du montage des dossiers de demande de subventions, de négociation avec les bailleurs de fonds, des relations avec les banques et de la gestion des emprunts.

Cinquième responsabilité : assurer le suivi des appels d'offres.

Sixième responsabilité : Préparer le cadre financier du Plan Prévisionnel d'Investissement (PPI).

Septième responsabilité : assurer chaque année le bilan financier de l'année écoulée.

Cette commission s'est réunie chaque année avec une fréquence de 15 et 20 séances de travail.

QUELQUES CHIFFRES POUR COMPRENDRE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE DE NOTRE COMMUNE

Nous comparerons les données pour l'année 2021 et l'année 2025 pour comprendre les évolutions sur la période de ce mandat. Nous rappellerons en préambule que les premières analyses financières conduites par la nouvelle équipe avaient défini des orientations très strictes avec la volonté de :

- Faire des économies en renforçant le contrôle budgétaire : maîtrise des dépenses de fonctionnement (charges à caractère général),
- Rechercher de nouvelles sources de financement auprès des collectivités de tutelle.
- Relancer une politique d'investissement avec une volonté de renforcer nos fonds propres.
- Surseoir au versement des indemnités dues au maire et à ses adjoints.

Ces dispositions se sont accompagnées d'une décision fiscale importante de :

- Porter les taux d'imposition de la taxe foncière sur le bâti à 42,44 % et de la taxe foncière sur le non-bâti à 77,88 % pour être en adéquation avec les taux pratiqués en moyenne par les communes comparables à la nôtre.

LA SITUATION EN 2021

En 2021, le Budget primitif en section fonctionnement s'établissait à 417 000,00 €, pour un niveau d'engagement réel qui s'est établi à 338 000,00 €. Nous disposions à ce moment précis d'une trésorerie de 91 000,00 € sachant que l'excédent d'exploitation que nous avons trouvé à notre arrivée était de 79 000,00 €. En section investissement, nous avons programmé un premier train de travaux avec un Budget primitif ouvert à hauteur de 79 000,00 € sachant que nous avons entrepris un premier transfert de moyens de 20 000,00 € de la section fonctionnement vers la section investissement pour garantir notre capacité d'auto-investissement.

LA SITUATION EN 2025

Le budget primitif en section de fonctionnement a été proposé à hauteur de 712 000,00 € sachant que la dépense réellement engagée devrait s'établir aux environs de 420 000,00 €. La différence entre le prévisionnel et le réalisé doit se comprendre à la fois dans l'importante croissance de notre trésorerie, 185 000,00 € (c'est-à-dire plus qu'un doublement de notre disponibilité financière par rapport à la situation initiale) et un transfert de 100 000,00 € sur un compte intermédiaire entre la section fonctionnement et investissement. De plus nous avons réintégré en 2023, la prise en compte de l'indemnité minimale versée au maire et à ses adjoints. En section investissement le budget a été ouvert à 239 000,00 € sachant qu'il comprend le projet d'une route forestière dont l'engagement définitif devra être validé par l'équipe municipale qui nous succédera. Les quatre objectifs prioritaires annoncés en 2020 ont donc été atteints.

L'ÉVOLUTION DE LA CHARGE DE LA DETTE SUR CETTE PÉRIODE DE 5 ANNÉES

La question de la charge de la dette est une question fondamentale pour accompagner un développement soutenable. Nos premiers travaux avaient conclu que cette charge ne devait pas excéder 12 000,00 € annuellement à la fois en capital et en intérêts.



E : DES MARGES POUR AGIR

- En 2021 la charge de la dette était de 5 170 €
- En 2025, cette charge est de 11 900 €.

Il faut préciser qu'un emprunt important contracté en 2003 (environ 5 200 €/an) s'arrêtera en 2027. La capacité pour la nouvelle équipe de concevoir des nouveaux projets est donc entièrement préservée. Le contrat est donc entièrement atteint puisque nous n'avons pas dépassé la limite d'endettement soutenable, nos fonds propres sont largement renforcés ouvrant une large capacité d'autofinancement.

LES PERSPECTIVES

Nos choix initiaux ont été largement confirmés par les résultats que nous constatons aujourd'hui. Nous avons consolidé la qualité de nos disponibilités financières tout en relançant une politique volontariste pour investir dans des projets d'avenir. Cette orientation pourrait être poursuivie, certains projets ont fait l'objet d'études préalables (piste forestière, logement...)

Nos inquiétudes sont de deux ordres.

- En premier lieu, savoir comment vont évoluer les politiques de financement de l'État, de la Métropole et du Conseil départemental. Notre responsabilité sur le niveau d'endettement de notre pays commence au niveau de la gestion communale. Nous ne pouvons pas vivre au dessus de nos moyens et de la richesse que nous créons. La solidarité, les services partagés sont une exigence de qualité de vie qui dépendent de notre engagement collectif et pas uniquement d'un « toujours plus de moyens ».
- En second lieu, nous savons que notre taille est critique et que ce qui est possible dans une commune dotée de forts moyens techniques et administratifs, ne l'est pas forcément dans une petite commune. C'est aussi le choix que nous avons collectivement fait en nous installant en montagne dans une commune rurale pour une autre qualité de vie.

Michel BROSSE

Les marchés publics de la commune

La Commission d'Appel d'Offres (CAO) de la commune a été créée par délibération le 23 juin 2020. Elle est composée de

- membres titulaires : Christian BALESTRIERI, Pierre MEYER et Christophe MILLET,
- membres suppléants : Élodie VILLAIN, Bernard MICHALLET, Philippe TUR.

ELLE S'EST RÉUNIE :

Le 11 mai 2021 pour le marché portant sur l'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle des fêtes et l'atelier communal. La procédure retenue a été celle des marchés publics dont le montant est inférieur à 40 000 € HT, sans publicité ni mise en concurrence préalables. Plusieurs offres ont cependant été consultées et instruites avec l'expertise des membres de la commission énergie mobilité.

Le 14 juin 2021 pour le marché de fourniture : « Confection et livraison des repas pour le service de restauration scolaire ». La procédure retenue pour un marché estimé à 130 000 € HT, a été celle qui relève des marchés à procédure adaptée (MAPA) avec publicité et mise en concurrence, conformément au Code de la commande publique. Ce marché, conclu pour un an et reconduit 3 fois, a dû faire l'objet d'une nouvelle procédure et d'une CAO en juillet 2025.

Le 17 novembre 2021 pour le marché des travaux de rénovation énergétique partielle de l'école communale. La procédure retenue a été celle d'un marché à procédure adaptée soumis aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics. Ce marché a été décomposé en 6 lots.

Par ailleurs et selon des procédures adaptées à chaque marché sans réunir la CAO les marchés suivants ont été passés :

- La réalisation de l'adressage, panneaux de rue et numéros
- Le choix du progiciel de la comptabilité et des finances communales
- La réalisation de la piste d'accès à Plat Giroud
- Les études de faisabilité pour l'aménagement d'un tiers lieu au sous-sol de la Mairie, et l'aménagement des abords de la salle des fêtes
- L'élaboration d'un plan de gestion de la tourbière de la Manissole
- L'attribution de la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la route forestière de la Fontaine claire.

Pierre MEYER



La tourbière de la Manissole



UNE COMMISSION EN MOUV

La commission Énergies-Mobilités s'est réunie 29 fois entre juin 2020 et novembre 2025, avec en moyenne 9 participants par réunion ; il y a eu aussi des petits groupes de travail, limités dans le temps, sur des sujets particuliers.

Les habitants membres de cette commission avaient tous une forte motivation pour un travail collectif, et beaucoup d'entre eux souhaitaient mettre à la disposition de la commune leurs compétences, diverses et complémentaires, dans les domaines de l'énergie et de la mobilité. Cette volonté et ces compétences ont permis de faire aboutir de nombreux projets.

Dans le domaine de l'énergie

- la rénovation énergétique de l'école et une meilleure régulation de son système de chauffage, qui ont permis à la commune de réaliser des économies substantielles sur ses factures d'électricité.
- l'installation de panneaux photovoltaïques sur le toit de la salle des fêtes à Pomarey puis sur les toitures de l'école et du gymnase : à terme, elles apporteront un revenu à la commune.
- un gros travail sur l'éclairage public, avec consultation des habitants, réduction du nombre de points lumineux, extinction en milieu de nuit et extinction totale l'été. La commune a de plus revu à la baisse la puissance des contrats pour l'éclairage public : là encore, l'économie est conséquente, sans gêne pour la population, et cela contribue à un meilleur respect de la faune sauvage.
- des réunions publiques et diverses actions pour sensibiliser les habitants aux enjeux de l'énergie : « Rénover nos maisons » en 2022, « Économiser l'énergie, c'est possible » en 2024, des événements organisés à l'occasion du « Mois de la nuit ».

Dans le domaine des mobilités

- le développement du covoiturage (le groupe proveysard compte maintenant plus de 131 inscrits.), du stop facilité, de l'autopartage (2 groupes actifs aujourd'hui à Proveysieux).

- la sécurisation de la voirie avec le déplacement du radar pédagogique, la mise en place du « Chaucidou » au chef-lieu et les limitations de vitesse, la chicane de Moretière, ...
- Le suivi du fonctionnement des lignes de bus, la demande de 2 nouveaux arrêts (Bazeau et Moretière)
- l'installation d'arceaux pour le stationnement des vélos.

Enfin, la commission Énergies-Mobilités a participé à la création, au suivi et à la mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie de la commune, en lien avec la Métropole et grâce au soutien de l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat). La commission s'est aussi impliquée dans des projets qui n'ont pas pu aboutir : en particulier celui de l'aménagement du chef-lieu, en collaboration avec la commission prospective aménagement et les services de la métro. Des propositions intéressantes ont émergé, mais trop coûteuses pour le budget de la commune.

DES PROJETS À POURSUIVRE ET DES POINTS D'ATTENTION

Certains projets portés par la commission sont achevés. Ils nécessiteront cependant un suivi et une maintenance. Il faudra être attentif à la transmission de l'information pour qu'une nouvelle équipe puisse assurer cette mission avec sérénité. (par exemple pour la régulation du chauffage de l'école, l'entretien du système de ventilation, la maintenance des panneaux photovoltaïques...).

D'autres projets se développent dans le temps, comme les groupes de covoiturage et d'autopartage. La promotion des mobilités douces et la sécurisation de la voirie ne sont jamais achevées : il faudra toujours trouver de nouveaux dispositifs pour solliciter l'attention des conducteurs et les faire ralentir !



Les panneaux photovoltaïques récemment posés sur les toits de l'école et du gymnase augmentent, en venant s'ajouter à ceux sur la salle des fêtes de Pomarey, la production d'électricité par la commune. Cette production réduit nettement le coût de consommation énergétique de Proveysieux.



L'installation d'un Chaucidou au centre bourg, la mise en place d'un système de ralentisseurs à Moretierre ainsi que la limitation de vitesse à 30 km/h sur les bameaux de la commune ont permis de sécuriser la route et de faciliter les "déplacements doux".

LA VIE DE LA COMMISSION

Les participants parlent de joie et de fierté ! Ils sont heureux d'avoir pu vivre des débats animés et prendre leur part dans une dynamique et un travail d'équipe. Les réflexions et les projets communaux ont pu aussi être inspirants pour eux-mêmes – par exemple pour réaliser des économies d'énergie sur leur propre logement ou mieux intégrer à leur conduite le respect des autres usagers de la route. Ils souhaiteraient que cet esprit soit plus largement diffusé aux autres habitants de la commune. La commission a été animée par un groupe de 3 personnes : 2 élus et un habitant non élu. Chaque réunion avait un ordre du jour précis, et un compte rendu était rapidement envoyé à tous les membres. La charte des commissions participatives prévoyait que chaque commission rende compte de ses travaux au moins une fois par an devant le Conseil Municipal. Cela n'a pas été respecté dans la forme, même si l'information a circulé de manière satisfaisante. Le rôle de la commission devait être d'alimenter, par ses réflexions et ses propositions, les travaux de l'équipe municipale. Elle a bien rempli cette mission.

LA VIE DES COMMISSIONS

On peut cependant regretter que les différentes commissions aient travaillé parallèlement avec peu de communication entre elles, sauf sur quelques sujets transverses. Certains membres auraient souhaité avoir une meilleure vision des projets de toutes les commissions, pour mieux comprendre les arbitrages du Conseil Municipal. Le premier « forum des commissions participatives », réuni en janvier 2023 a permis des



L'autopartage, l'utilisation du "groupe de covoiturage" ainsi que la mise en place d'un panneau signalétique d'appel à la Monta favorisent le partage de nos déplacements.

échanges et a fait émerger de nouvelles idées, mais les moyens ont manqué pour les mettre en œuvre par la suite. Le site internet de l'équipe municipale comportait une partie réservée aux commissions, à laquelle chaque membre avait accès et qui aurait pu lui permettre d'être plus largement informé. De fait, nous n'avons pas suffisamment utilisé cet outil pour qu'il produise les fruits attendus.

CONCLUSION

« La création de commissions participatives dans notre village témoigne de la volonté municipale de faire des habitants des acteurs participant pleinement à la vie de la commune. »

(Charte des commissions participatives de Proveysieux)

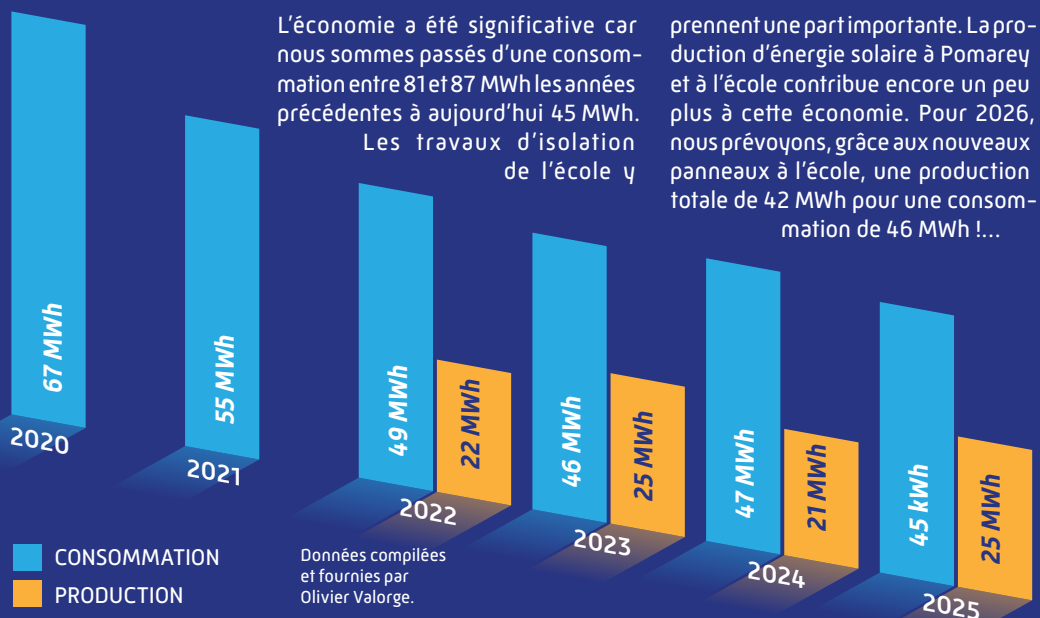
C'était une ambition forte, et l'équipe municipale a été fidèle à cette volonté initiale. Nous savions qu'une réelle dynamique participative serait gourmande en temps d'animation, de coordination, de concertation. Cela s'est vérifié ! Pris dans la gestion de la commune au quotidien, nous n'avons pas toujours été assez présents pour nourrir cette dynamique. Pourtant, elle a permis d'initier et de mener à bien de nombreux projets, et un bon nombre d'habitants ont pu se sentir pleinement acteurs de la vie de la commune.

Hélène DEBRAY

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE

Réguler pour maîtriser les coûts

Dès le début du mandat, nous nous sommes attelés à réguler plus finement la consommation électrique des équipements de la commune : éclairage public, salle de Pomarey, mairie, mais aussi et surtout l'école et le gymnase.



Entretenir et préserver notre environnement sur le long terme

Dès le départ de notre mandat, nous avons voulu impliquer les habitants, les propriétaires et les professionnels dans la gestion de notre commune en créant des commissions participatives. C'est ainsi que les commissions agriculture et forêt se sont constituées.

Au cours des six ans de notre mandat, nous nous sommes réunis 12 fois pour la commission agriculture et 7 fois pour la commission forêt. En 2025, nous avons regroupé les deux commissions pour nous concentrer sur l'aménagement du territoire, les espaces agricoles et la forêt étant les deux composantes de notre environnement, ce qui fait la valeur de notre commune.

De nouvelles exploitations agricoles se sont installées : Loïc, apiculteur à la Ferme aux Abeilles, Charlotte et Olivier maraîchers aux Jardins de la Pinéa et Guillaume en élevage caprin. Valérie, quant à elle, projette de s'installer en production de petits fruits au Gua. Ces jeunes exploitants viennent renforcer le tissu agricole déjà présent sur la commune et représenté par des exploitations à titre secondaire en élevage.

LA COMMISSION AGRICULTURE

La commission agriculture a travaillé sur l'accompagnement et le renouvellement des exploitations en élevage, assurant le maintien des espaces ouverts que sont les pâturages et les prairies de fauche, parties intégrantes de notre environnement.

Depuis des décennies, la déprise agricole referme inexorablement notre horizon.

Lors des premières réunions, la municipalité a exposé ses objectifs :

- soutenir les agriculteurs en place,
- aider à l'installation sur des productions diversifiées (maraîchage, petits fruits),
- encourager la consommation locale,
- lutter contre l'enfrichement
- conserver et multiplier les variétés locales (pommes).

Le rôle de la municipalité était d'être facilitateur entre les différentes parties prenantes et d'être l'interface entre les acteurs locaux, le Parc de Chartreuse, la Metro et le Département. Les réunions suivantes ont porté sur l'inventaire des parcelles classées en zone agricole au PLUI afin de connaître leurs potentialités, leurs propriétaires, ainsi que les exploitants en place. Cette démarche a permis de faire un état des lieux des zones agricoles et définir les travaux d'amélioration sur les parcelles en déprise. Ce travail nous a fait prendre conscience qu'il fallait agir pour sauver les parcelles agricoles qui s'enfrichent comme sur le bas de la commune ou sur le secteur du Gua.



Les enfants de l'école ont aussi participé à la régénération de notre forêt. Ils ont planté une centaine d'épicéas adaptés au changement climatique au lieu-dit "Les Plats" en 2023. Ils construisent le paysage de demain. Une fois devenus adultes, ils pourront contempler leur œuvre.

Dans une des serres des "jardins de la Pinée", l'exploitation maraîchère tenue par Charlotte et Olivier à Planfay.



Conscient de cette évolution, la commission a interpellé en avril 2023 les organismes professionnels (Chambre d'agriculture et Fédération des alpages), les services de Grenoble Alpes Métropole et du Département pour une analyse de notre territoire et avoir des pistes de travail afin d'enrayer cet enrichissement.

Réponse qui nous a été faite : « proposez un foncier regroupé et un endroit pour installer les porteurs de projet et on vous accompagnera ». La création d'une association foncière pastorale paraît être la solution. Elle sera le relai entre les propriétaires et les éleveurs et permettra de faire des travaux d'amélioration (déroussaillage, accès, points d'eau, etc.) En collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Isère, un diagnostic des parcelles agricoles et une cartographie ont été établis au cours de l'année 2024 et une réunion des propriétaires s'est tenue en juillet 2024, suivie d'une seconde en juin 2025 pour leur présenter le projet de création d'association foncière pastorale autorisée (AFPA).

Devant l'intérêt du projet majoritairement accepté par les propriétaires, une demande de financement a été faite auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes pour engager un accompagnement de la part de la Chambre d'agriculture et de financer l'enquête publique. Cette aide nous ayant été accordée en décembre 2025, l'enquête publique se fera en 2026 en fonction de la disponibilité des services de la Chambre d'Agriculture et de la Direction Départementale des Territoires qui ont déjà plusieurs projets d'AFPA en cours. La création de l'AFPA est une première étape pour proposer à des éleveurs un foncier répondant à leurs besoins.

Si un éleveur veut s'installer sur la commune, il faudra lui trouver un endroit pour construire un bâtiment ou un tunnel afin de rentrer les animaux l'hiver. Cela sera un second challenge. C'est à ces conditions qu'on pourra relancer l'élevage sur notre commune, indispensable pour l'entretien des pâtures et lutter contre les risques d'incendie.

LA COMMISSION FORÊT

La commission forêt a été plus opérationnelle : Profitant d'une aide du Fonds Vert (État) dans le cadre de la politique de renouvellement forestier, une opération de plantation d'épicéas et de douglas s'est faite à l'automne 2022 dans les parcelles communales situées à la Balme de l'Air décimées par la tempête de 1982. Un chantier participatif (30 volontaires) a permis de planter dans la bonne humeur 1 000 plants d'épicéas origine Alpes du Sud adaptés au changement climatique et 150 douglas à titre expérimental.

Voulant également faire participer les écoliers à cette opération, une journée a été organisée pour leur faire planter une centaine d'épicéas au lieu-dit les Plats. Tous en gardent un excellent souvenir.

En 2024 et 2025, les dégagements des plants ont été également faits en chantier participatif. Le taux de réussite est quasi à 100 % : preuve que cette opération est une réussite. Encore deux années de dégagement et les jeunes arbres seront sortis de la végétation adventice (fougère et sénéçon).

Toujours dans un souci d'économie et de faire participer les habitants et les personnes qui apprécient nos forêts, trois années de suite (2022, 2023 et 2024) une partie des limites communales a été repeinte. Cela a permis aux volontaires de découvrir la forêt et de repérer les bornes et limites des parcelles communales. Ces journées se sont conclues par un bon casse-croûte ! Opération à poursuivre, la forêt communale s'étend sur 430 ha et il y a des endroits où l'on ne va que pour ces opérations !

Une autre préoccupation de la commission est l'exploitation forestière et le respect des dessertes (route de Girieu et pistes de débardage). Pour entretenir ces ouvrages, la commune, en accord avec la commission, a mis en place une redevance pour les bois sortis sur la route de Girieu et des chemins ruraux. La recette de ces redevances participe aux frais d'entretien de ces ouvrages.

Par ailleurs, une corvée a été faite en 2023 sur la route de Girieu pour déboucher des aqueducs et reconnecter des fossés. Pour pallier aux détériorations sur la piste de Girieu à Fontaine Claire causées par les tracteurs forestiers et éviter le platelage, patrimoine vernaculaire, un projet de route forestière a été étudié par l'ONF pour desservir le secteur des Plats et résorber des points noirs sur la route de Girieu. Il a été présenté en 2025 à la Région AURA pour une aide financière. La subvention vient d'être acceptée et les travaux devraient débuter en 2026.

L'intérêt des commissions participatives est double pour la commune et pour les habitants. Pour les habitants, c'est l'occasion de partager leur connaissance sur les sujets traités, d'apporter leur savoir-faire, leur compétence et de participer à des projets. Pour la municipalité, c'est une façon de gérer la commune avec les habitants et les propriétaires, de bénéficier de leur expérience et de leur vécu, d'avoir une analyse autre que celle des élus. En somme, d'avoir un soutien des habitants pour porter des projets.

Il serait souhaitable que cette façon d'administrer la commune continue.

Nos objectifs étaient ambitieux, nous n'avons pas pu tous les réaliser, certains devraient cependant aboutir pendant le prochain mandat.

Remercions toutes les personnes qui ont donné de leur temps.

Bernard MICHALLET

POUR L'ENFANCE, AGIR ET CONSTRUIRE ENSEMBLE

La Commission Participative Enfance Jeunesse Éducation (CPEJE) s'est réunie 10 fois entre septembre 2020 et mai 2023. Elle était composée de quatre élu-e-s et cinq habitant-e-s dont deux parents d'élèves, également représentantes des associations APE et Sou des Écoles.

En 2020, la CPEJE a réalisé un état des lieux des différentes propositions faites aux moins de 18 ans sur la commune. Ce travail a ensuite permis la rédaction d'un PEDT (Projet Éducatif de Territoire), validé par la SDEJS (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport), ouvrant la porte à différents dispositifs d'aide et d'accompagnement, notamment une demande de subvention à la CAF.

La CPEJE a également travaillé sur un projet de cycle d'atelier philo à destination des enfants, avec un temps fort autour de l'intervention d'une animatrice philo de l'association SEVE qui est venue présenter son travail aux membres de la commission, aux enseignantes et aux bibliothécaires. Ce projet n'a pas abouti car ces ateliers sont plus appropriés au cadre scolaire, et moins au périscolaire ou extrascolaire.

La commission a accompagné un petit groupe d'enfants du village autour de la question de l'usage et de l'aménagement du terrain de sport au-dessus de l'école. Les enfants sont venus présenter leurs idées devant la commission. Certes les plus ambitieuses (skate park ou bike park) n'ont pas pu se concrétiser mais d'autres

plus modestes ont été mises en place, comme l'installation d'une table de ping-pong, de bancs et tables de pique-nique.

Après deux années scolaires bien actives et rythmées par des réunions régulières, la mobilisation n'a pas trouvé de second souffle sur la deuxième partie du mandat. Quelques éléments d'analyses ont été évoqués lors d'une réunion de bilan le 15 décembre 2025 :

- Dès les premières rencontres, cette commission n'a pas réuni beaucoup d'habitants. Les parents qui auraient pu être concernés par cette question ne se sont pas engagés dans la commission excepté les deux représentantes des associations. Les parents sont déjà très mobilisés dans les associations de parents d'élèves, très actives. La participation à la CPEJE ferait alors doublon.
- La question du portage et de l'animation de la commission n'a pas été très clairement définie au départ. Par défaut, cette responsabilité est revenue aux élues qui se trouvent par ailleurs déjà en charge de la « commission scolaire » interne à la mairie. Cette dernière demandant une implication importante et incontournable, l'animation de la commission participative s'est essoufflée.
- Les idées et les projets amenés avec enthousiasme au début se heurtent à des éléments de réalité aux moments de l'étude de faisabilité et de montage concret au moment du projet. Il est sans doute nécessaire d'avoir des ambitions mesurées pour éviter les déceptions.

En conclusion et perspectives : il paraît utile et nécessaire de garder un espace de rencontre entre les différents acteurs concernés par les domaines de l'enfance. Toutefois cet espace pourrait avoir comme objectif premier la coordination des actions et non la conduite de projet.

Marie KERJEAN-RITTER



Photo Marie Kerjean-Ritter

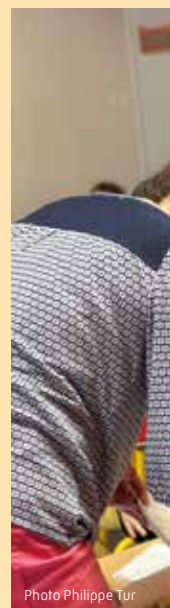


Photo Philippe Tur

UN SERVICE PUBLIC COMMUNAL AU QUOTIDIEN

À l'instar des autres écoles de plaine ou de montagne, un service d'accueil périscolaire apparaît aujourd'hui indispensable à Proveysieux. Il permet aux parents de confier leur enfant et de partir travailler sur une journée continue. Le périscolaire est progressivement devenu une des conditions de la viabilité de l'école : sans périscolaire, les parents pourraient choisir de mettre leurs enfants dans une autre école, faisant baisser la fréquentation de celle-ci.

Or certaines années, les effectifs de l'école sont à la limite d'une fermeture de classe. L'accueil périscolaire se trouve de ce fait lié à d'importants enjeux sociaux et démographiques pour la commune.

Ce besoin pour les familles avec de jeunes enfants s'est confirmé et a évolué plutôt à la hausse ces dernières années. La quasi-totalité des enfants restent à la cantine et 2/3 environ à la garderie du soir. Autrefois gérée par l'Association des parents d'élèves, la réponse à ce besoin est passée progressivement à la charge de la commune, elle concerne donc tout le village. Ce n'est pas anecdotique car le coût représente un peu plus d'un quart des coûts de fonctionnement du budget communal (28 % en 2024).

Nous avons dû relever de nombreux défis pour assurer le fonctionnement de ce service qui emploie 5 agents municipaux et pour le faire évoluer. Le premier défi est la soutenabilité qui n'est pas complètement garantie du fait de ressources financières et humaines limitées. Financièrement, l'obtention en début de mandat d'un subventionnement par la CAF a permis d'être moins contraints. Cela reste toutefois limité et s'accompagne de conditions administratives et réglementaires exigeantes.

Humainement, le fonctionnement exige du temps et des compétences dont nous ne disposons pas toujours en tant qu'élus. À côté de la gestion opérationnelle et quotidienne qui nous a beaucoup occupés, nous avons conduit plusieurs projets : s :

- conventionnement avec la CAF et SDJES,
- investissements pour l'achat de matériels, jeux et équipements dans la cour et sur le terrain de sport,
- dématérialisation des inscriptions et de la facturation,
- établissement d'une nouvelle tarification en 2023 avec un objectif double d'une part une solidarité vis-à-vis des ménages aux revenus les plus bas et d'autre part la recherche d'un meilleur équilibre budgétaire entre la redevance payée par les familles - qui a été augmentée - et le financement de la commune,

- mise en place d'entretiens annuels pour tous les agents,
- instauration d'une prime annuelle (RIFSEEP) à partir de 2026 pour tous les agents,
- organisation d'équipe avec des réunions régulières et des heures dédiées à la coordination,
- formalisation d'un projet éducatif périscolaire et développement d'outils éducatifs sur le vivre-ensemble.

Dans le cadre de ce conventionnement avec la CAF, nous avons mis en œuvre les conditions pour obtenir un agrément « Jeunesse et Sport » (devenu SDJES Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) et c'est ainsi que la petite garderie familiale est devenue un ACM (accueil collectif de mineurs). Cette réalisation marquante du mandat illustre bien une tendance vers une structuration et une professionnalisation croissante de l'accueil périscolaire. Il est indéniable que cela apporte plus d'efficacité et de qualité d'accueil pour des enfants qui y passent jusqu'à 4 heures par jour. Toutefois cela comporte un autre défi : celui de préserver un dialogue étroit avec les parents, les enseignantes et plus largement les habitants. Préserver ce lien est une priorité afin d'éviter de tomber dans un rapport de simple prestataire à consommateur de service.

À Proveysieux, nous avons la chance que l'implication des parents soit toujours aussi forte autour de l'école. Tout au long du mandat, les parents ont toujours répondu présents sur des actions bénévoles comme du renfort à la cantine ou des chantiers participatifs. Ils sont aussi très actifs par le biais de 2 associations de parents qui financent des projets scolaires et des intervenants pour des activités périscolaires. Le défi n'est donc pas de mobiliser les parents mais de continuer à collaborer autour de la gestion du périscolaire, dans un contexte sociodémographique en évolution. Le maintien d'un service périscolaire à Proveysieux relève d'un véritable choix qui mérite d'être posé et exprimé clairement pour être bien assumé collectivement.

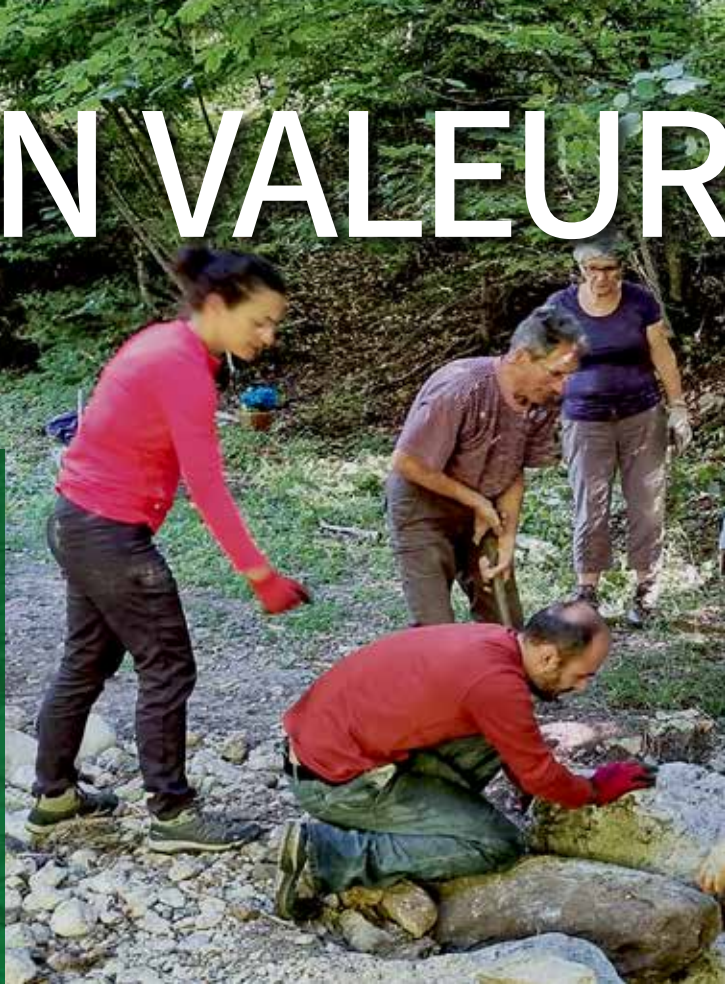
Marie KERJEAN-RITTER

La cantine : un service exigeant assuré tous les jours par les agents communaux.



METTRE EN VALEUR

Nous avons la chance à Proveysieux de disposer d'un patrimoine bâti riche : église, mairie-école, granges-étables, moulins, scierie, carrières (de lauzes, de terre réfractaire, de meules), fontaines... Au cœur du massif de Chartreuse, nous disposons aussi d'un patrimoine naturel remarquable avec la présence d'une faune et d'une flore exceptionnelle avec les enjeux écologiques qu'il représente.



La petite équipe de la commission patrimoine avait donc un large choix d'actions depuis le début du mandat ; nous avons proposé aux habitants un grand nombre de manifestations et de chantiers participatifs. Revenons succinctement sur quelques-unes de ces rencontres.

Nous avons organisé la réfection du pont du Furetas au Gua malmené par les inondations. Le vieux châtaignier du bas du pays, sujet de plusieurs peintures et photographies au cours des décennies passées, envahi par le lierre a été épuré et nettoyé pour lui redonner toute sa splendeur. La commission patrimoine a également participé aux réflexions concernant l'aménagement du cimetière et participé activement à l'édification du jardin du souvenir.

La visite des carrières de terres réfractaires à l'automne 2025 à permis de faire découvrir à beaucoup le passé industriel de Proveysieux.



De manière moins visible, nous avons fait un inventaire des travaux à faire sur les sentiers thématiques qui malheureusement n'ont pas pu aboutir.

Nous avons eu un grand plaisir à organiser des visites pour raconter aux habitants l'histoire ainsi que le fonctionnement de la scierie hydraulique et des moulins de Savoyardière. La visite des carrières de Lauzes et de terres réfractaires, a permis à un grand nombre de personnes de découvrir des activités méconnues de notre histoire locale.

La commission a également permis aux Proveysards de découvrir à travers des expositions photos dévoilées pendant les festivités du 1^{er} mai le "Proveysieux d'hier et d'aujourd'hui" ; un livre toujours en vente a d'ailleurs été édité. Une exposition sur le petit patrimoine de Proveysieux a également retracé les activités des habitants au fil du temps. L'année suivante ce sont les orchidées sauvages qui ont été à l'honneur à travers une superbe exposition haute en couleur sur ces fleurs souvent invisibles si l'on ne sait pas prendre le temps de voir. dévoilées pendant les festivités du 1^{er} mai le « Proveysieux d'hier et d'aujourd'hui » ; un livre toujours en vente a d'ailleurs été édité. Une exposition sur le petit patrimoine de Proveysieux a également retracé les activités des habitants au fil du temps. L'année suivante ce sont les orchidées sauvages qui ont été à l'honneur à travers une superbe exposition haute en couleur sur ces fleurs souvent invisibles si l'on ne sait pas prendre le temps de voir.

NOTRE PATRIMOINE



Le pont de la Buissière après sa restauration.

Photos Alain Provost

Pour rêver un peu, une balade a eu lieu dans le centre de notre village avec des conteuses qui ont retracé l'histoire de notre village à travers des anecdotes sous forme de contes et légendes au son de la harpe.

La commission ne voulait pas s'arrêter avec le changement d'équipe du conseil municipal. Elle

a donc toqué discrètement à la porte de l'Amicale de Proveysieux qui l'a accueillie chaleureusement pour continuer de témoigner, de raconter, d'entretenir l'histoire. Retrouvez-nous dans cette nouvelle aventure.

Loïc THOMAS

Le 9 juillet 2022, un chantier participatif a remis en état le pont de la Buissière, sur l'ancien chemin menant du bameau du Gua à Quaix en Charente. Ce chemin enjambe le ruisseau du Fureta juste avant de croiser la route de Quaix.

LA COMMISSION ACTION SOCIALE

LES ACTIONS EN FAVEUR DES AÎNÉS

Le CCAS se compose de 6 à 8 membres et se réunit entre 5 et 8 fois par an. En 2020, la reprise du mandat s'est déroulée dans un contexte sanitaire exceptionnel lié à la pandémie de Covid 19, entraînant l'annulation du traditionnel repas de Noël. Afin de maintenir le lien avec les aînés, un calendrier a été créé et distribué, accompagné d'une carte décorée par les enfants de l'école. Des colis ont également été offerts aux personnes les plus âgées en mains propres.

Une tradition désormais bien ancrée : le repas des anciens offert chaque année au mois de décembre par la commune.



Cette action a été menée en partenariat avec l'APE, permettant l'impression de 200 calendriers, dont 140 ont été remis à l'APE afin de contribuer au financement des sorties ski. La coopération avec l'APE se poursuit également lors des repas de Noël : l'APE se charge de la décoration de la salle, tandis que la CCAS installe le sapin de Noël et organise la vente des « restes » du marché de Noël, renforçant ainsi l'esprit de solidarité et de convivialité intergénérationnelle.

En 2021, le repas de Noël a de nouveau été annulé, cette fois en raison de conditions météorologiques exceptionnelles. Face au manque de moments de convivialité et de retrouvailles depuis le début de la pandémie, un repas « pizza » a été organisé au printemps. Ce moment de partage a rencontré un vif succès et est depuis reconduit presque chaque année. En décembre 2022, après deux années de restrictions, nous avons enfin pu célébrer Noël avec les aînés, renouant ainsi avec une tradition très attendue. Depuis 2023, l'âge ouvrant droit à l'inscription aux repas a été abaissé à 70 ans,

permettant ainsi à un plus grand nombre de personnes de participer à ces temps d'échange.

Chaque rencontre est désormais accompagnée d'une animation, contribuant à une ambiance chaleureuse et conviviale. Au fil des années, les aînés ont pu apprécier entre autres, la musique à l'accordéon de Jacques, des chants et poèmes humoristiques, des moments de partage autour d'anciennes photos (« Qui est qui ? »), et plus récemment, une rencontre pleine de surprises avec un magicien. Ce sont des rendez-vous précieux qui entretiennent la convivialité et le lien social au sein de la commune. D'autres projets ont été évoqués avec l'équipe du CCAS, notamment sur le thème du vieillissement : par exemple organiser des réunions d'information pour les personnes qui approchent de la retraite.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du CCAS, qui a toujours contribué avec beaucoup d'engagement et de dévouement à la réussite de ces actions.

Birgit HIESS

SIX ANS DE COOP

Ce bilan a été élaboré par l'ensemble de l'équipe municipale et présenté lors du conseil municipal du 18 novembre 2025. Le même jour, le comité consultatif des habitants (CCDH) a également présenté son rapport final : les deux documents sont à consulter sur le site proveysieux.fr.

LE CCDH DANS LE PROJET MUNICIPAL ET SON ÉVOLUTION AU COURS DU MANDAT

Conscients de l'ambition de leur projet pour la commune, et souhaitant se donner tous les moyens de sa réussite, les élus souhaitaient bénéficier des compétences humaines et techniques d'un groupe d'habitants non élus, distinct par sa neutralité de toutes les autres modalités participatives initiées par l'équipe municipale : une instance de réflexion transversale et prospective, d'analyse et de contrôle des actions lancées par nos élus et enfin une instance de propositions et d'actions. Ce sera le "Comité consultatif des habitants" (CCDH), appelé dans d'autres communes "Conseil des Sages" ou "Observatoire de la participation".

Les membres de ce comité, tous bénévoles, sont d'anciens élus, des personnes ayant une connaissance de l'histoire de notre commune et de plus jeunes habitants. Ils sont nommés par le Maire, pour une période de trois ans renouvelables.

Le CCDH était une instance nouvelle, et tout était nouveau tant pour ceux qui la composent que pour l'équipe municipale. Tout était à construire dans le cadre de la charte, que ce soit sur le contenu des productions, les modes de travail, les relations entre les membres du CCDH et l'équipe municipale. Bref une instance qui se construit chemin faisant.

Remise par l'équipe du CCDH de son rapport définitif au maire lors du conseil municipal du 18 novembre 2025.



Photos Alain Provost

Que tous ses membres, les 20 personnes qui y ont participé tout au long de ce mandat soient ici remerciés et en particulier ses référents qui en ont conduit l'animation : Gisèle Roche, Véronique Laforets, Jacques Michallet, Cyril Domenech et Fabrice Clerc, Olivier Debray et Laurent Surmely qui en ont assuré le secrétariat. C'est grâce à eux, à leur travail collectif, à l'implication de chacun de ses membres que le CCDH a pu accompagner l'équipe municipale jusqu'à aujourd'hui.

Il y a eu 18 contributions écrites du CCDH, qui, en plus de ses réponses aux sollicitations de l'équipe municipale, a choisi de s'investir en soutien sur des sujets difficiles et potentiellement conflictuels : le Sivom, la question de l'habitat et de la mixité sociale, et plus généralement celle de l'avenir de la commune. Soulignons la qualité des contributions et, pour certaines, l'expertise de leur argumentation. Elles donnent à voir un travail collectif d'élaboration. Et tant mieux si elles nous bousculent !

Le CCDH a par ailleurs présenté un bilan annuel en réunion publique du Conseil Municipal. Il y a eu aussi des rencontres entre CCDH et bureau municipal et des temps de travail ensemble comme dans la préparation du cycle « La commune en 7 questions », fruit d'une belle coopération. Ses membres ont assisté aux commissions participatives, aux réunions de hameaux, à des rencontres thématiques avec nos partenaires.

Cette construction a été traversée par de nombreux questionnements :

- sur le renouvellement du CCDH, sur la participation des jeunes, peu disponibles dans la durée,
- sur la réception par l'équipe municipale des avis du CCDH, avec un manque de retours,
- sur la relation du CCDH aux habitants autour de plusieurs idées : être à l'écoute des habitants et aller à leur rencontre pour mieux connaître leurs préoccupations, leurs attentes, donner une visibilité au CCDH. Un chantier qui reste ouvert...

LA PLACE DU CCDH DANS LE FONCTIONNEMENT MUNICIPAL

Trop souvent au cours du mandat, l'équipe municipale et le CCDH ont fonctionné en parallèle sans se rencontrer vraiment. CCDH et équipe municipale, nous sommes dans une configuration qui n'est pas nouvelle et dont les limites sont largement connues. C'est la configuration générée par un exécutif et

PÉRATION ACTIVE

l'organe consultatif qu'il a lui-même installé, souvent dans le cadre établi par le législateur : l'État ou une Région avec leurs conseils économiques et sociaux, les EPCI avec leurs Conseils de développement. L'exécutif se demande comment utiliser l'instance de consultation et celle-ci se demande comment se faire entendre... Du point de vue de l'équipe municipale, il y avait lieu de sanctuariser l'espace de la décision publique et de ne pas favoriser des ingérences de la part du CCDH. Du point de vue du CCDH il y avait une interrogation très forte sur l'intérêt de son travail pour l'équipe municipale.

Nous avons, pour finir, identifié deux pistes de travail :

- L'organisation municipale doit intégrer du temps et des moyens pour nourrir la relation avec le CCDH. Le maire, au regard de sa charge, ne peut pas être son interlocuteur régulier. Il faudra nommer un élu référent, avec pour mission : informer le CCDH de l'activité municipale, identifier en amont les sujets à soumettre au CCDH, organiser des rencontres pour nourrir les contributions du CCDH ou la décision municipale, porter ensemble la question du lien avec les habitants et de nos obligations prévues par la charte, etc.

- Le CCDH pourrait contribuer à l'évaluation de l'action municipale, sur deux entrées au moins : en questionnant l'équipe sur les sujets qu'elle n'aborde pas, en allant à la rencontre des habitants (avec les élus ou séparément) pour être à l'écoute de leur vécu et de leurs attentes, les analyser et les faire remonter.

CONCLUSION

Une équipe municipale et le collectif du Comité Consultatif des Habitants constituent l'un et l'autre un formidable potentiel de ressources pour notre village. Continuons d'apprendre à les faire travailler ensemble. L'idée fondatrice reste enthousiasmante et nous avons été sincèrement impressionnés par le travail produit par le CCDH. Mais sachons aussi ne pas être trop gourmands et tenir compte de la charge de travail pour chacun et de la soutenabilité de nos engagements réciproques.

Nous considérons cette première expérience comme positive. Elle mérite d'être reconduite avec des améliorations dans le fonctionnement et la structuration de nos relations pour mieux travailler ensemble.

Hélène DEBRAY
Pierre MEYER

SAMEDI 31 JANVIER EN MAIRIE

LE FORUM DE LA PARTICIPATION

Le forum a réuni une trentaine de personnes dans la salle de la mairie : élus, membres des commissions, participants des chantiers, habitants du village.

Dans un premier temps, chaque personne présente est invitée à replacer sur la carte, autour de la route qui relie les parties du territoire, les cartons représentant les actions auxquelles elle a participé. On commente largement et le dialogue se développe déjà. Chacun peut ainsi se rendre compte de

l'engagement de tous comme de l'ampleur des travaux réalisés. Dans un deuxième temps, des petits groupes ont échangé sur le vécu des commissions participatives, et voici ce que nous pouvons en retenir, pour préparer l'avenir :

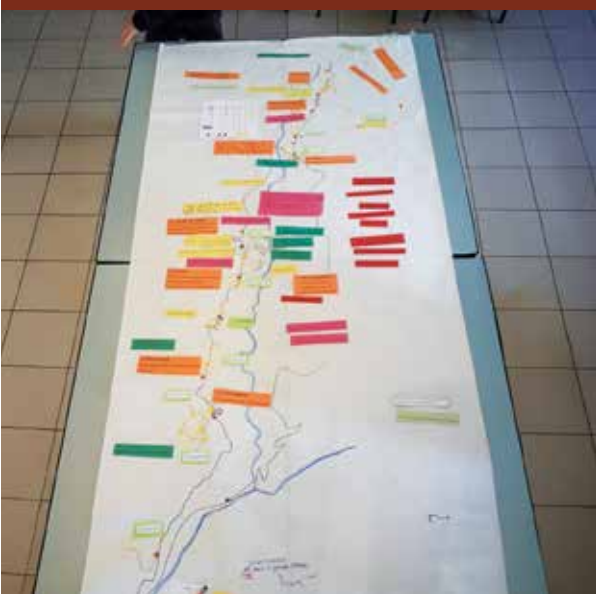
- La participation à une commission a donné à certains habitants des occasions de rencontres et de partages sur des sujets communs. Ils se sont sentis mieux intégrés dans la vie du village et ont été heureux de mettre leurs compétences au service de la collectivité.
- Les commissions ont permis de créer du lien, mais deux questions se sont posées : comment faire pour que les nouveaux arrivants et les jeunes parents, qui sont souvent engagés par ailleurs dans la vie associative, puissent être associés à la vie des commissions ? Comment veiller à ce que, dans notre village très étendu, la vie des commissions renforce le lien entre les habitants des différents hameaux ?
- Malgré la charte des commissions participatives, rédigée en début de mandat,

certain participants ont senti du flou dans le périmètre d'action de leur commission : jusqu'où devait aller leur travail ? Comment faire avec des informations qui pouvaient être confidentielles ? Quels liens possibles entre commissions ?

- L'animation d'une commission demande du temps. Il est bon qu'elle soit portée par au moins deux personnes, dont au moins un élu. Les compétences que les participants possèdent déjà sont souvent précieuses. Sur certains sujets, ils auraient aimé bénéficier d'une formation ou peut-être de l'accompagnement d'un professionnel.
- Les commissions ont vocation à travailler sur la durée du mandat : comment trouver le bon rythme pour qu'elles ne s'épuisent pas ?
- Pendant 6 ans, les commissions participatives ont réalisé un bon état des lieux sur des thèmes centraux pour la commune : il sera important de transmettre cet état des lieux pour que la prochaine équipe ne reprenne pas tout à zéro.

C'est bien l'objectif de ce bulletin municipal !

La répartition sur la carte de la commune des actions de chaque commission.



REGARDS CROISÉS

Ce cycle de rencontres a été organisé par le CCDH (Conseil consultatif des habitants) et l'équipe municipale. L'objectif de cette rencontre de clôture du 27 septembre (50 participants !) était à la fois d'en faire le bilan et de se projeter avec l'idée affichée de mobiliser pour un nouveau mandat.

C'est l'objet de l'introduction à cette rencontre, qu'il m'est revenu de présenter en retraçant, très subjectivement, les contenus sur lesquels nous avons échangé. Je vous propose de parler de notre village et de ses partenaires, puis de l'importance d'un projet communal et de ses moyens et enfin de ceux qui le portent.

COMMENÇONS PAR UNE ÉVIDENCE : PROVEYSIEUX EST UN VILLAGE DE CHARTREUSE.

Nous avons eu le grand plaisir dès la première rencontre d'aller à la rencontre de cette évidence avec Hervé Gumuchian, géographe, voisin de Quaix et passionné de la Chartreuse.

Ce que j'en retiens : D'un côté un petit massif avec des contraintes physiques, climatiques et spatiales qui forment des sous-ensembles de vie très séparés les uns des autres, avec des liaisons pas toujours faciles. Des massifs préalpins, c'est celui qui est le plus arrosé. Par la pluie. Ces contraintes ont façonné la vie sociale et culturelle. Ils ont aussi engendré un certain type d'activités, forestières, agricoles, artisanales, touristiques, un habitat caractéristique également. C'est une communauté qui est réunie autour d'une identité forte, positive, partagée, y compris par de nombreux nouveaux habitants. Non il n'y a pas que des moines en Chartreuse !

De l'autre côté, il y a une influence grandissante des grands ensembles urbains de la plaine dans un

double mouvement : pression urbaine et foncière sur le massif d'une part et pôles d'attraction d'autre part dont on craint qu'ils n'aspirent définitivement des habitants, résidents périurbains et dissolvent à jamais l'identité du massif.

Et enfin une Chartreuse qui paraît peu armée : elle n'a jamais eu d'unité administrative et politique en cohérence avec le périmètre du massif. La Chartreuse a toujours été à cheval sur des frontières administratives successives dans son histoire, et nombreuses.

Plus forte, aurait-elle laissé fermer la route du col de la Charmette, comme l'a déploré Hervé Gumuchian ?

Proveysieux est en première ligne dans ces espaces de vie qui s'interpénètrent et qui constituent les balcons de la Chartreuse. **Notre village est et restera un village de moyenne montagne, mais son identité peut changer.**

LAQUELLE VOULONS-NOUS ?

Que l'on parle de politique foncière, d'école, d'activité économique, agricole, forestière, de transition écologique, de mobilité, de gestion patrimoniale, d'accueil touristique etc. Tous nos choix répondent à cette question.

Proveysieux en Chartreuse est une évidence, certes, mais une évidence qui se questionne. Et qui ne se questionne pas tout seul ! Avec la Métro...

QU'EN PENSEZ-VOUS ?

Éric Rossetti, vice-président de la Métropole, 1^{er} adjoint au maire de Quaix en Chartreuse, et Cyril Dufresnes, en charge à la Métropole des relations

SUR PROVEYSIEUX

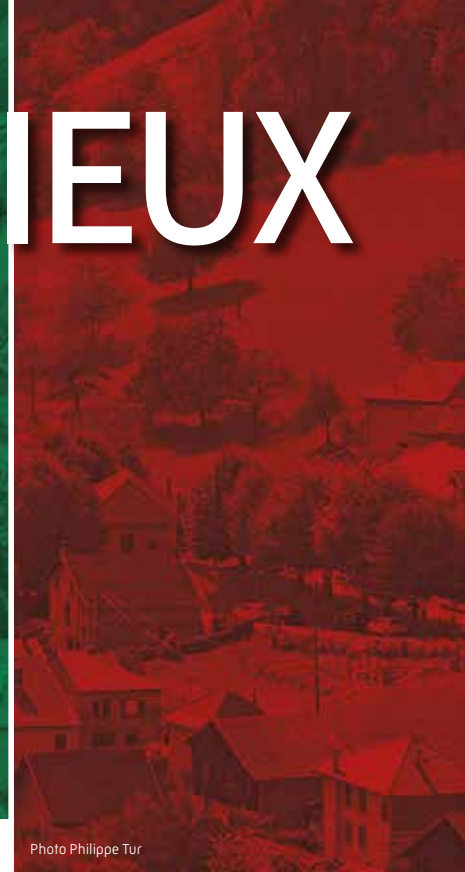
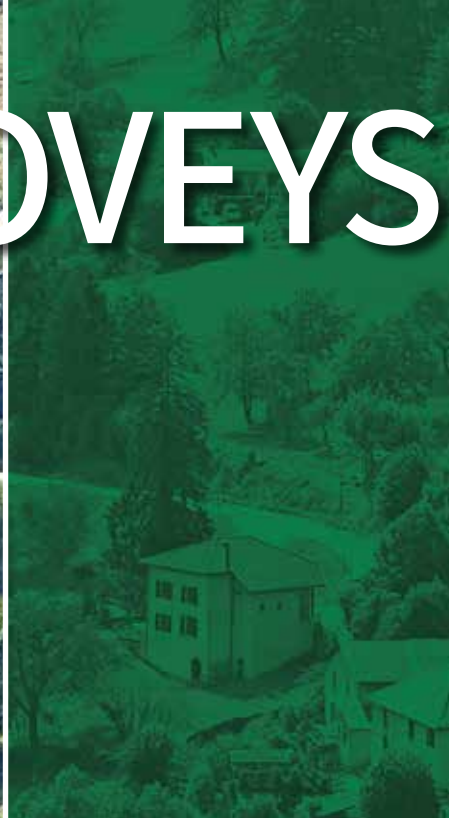
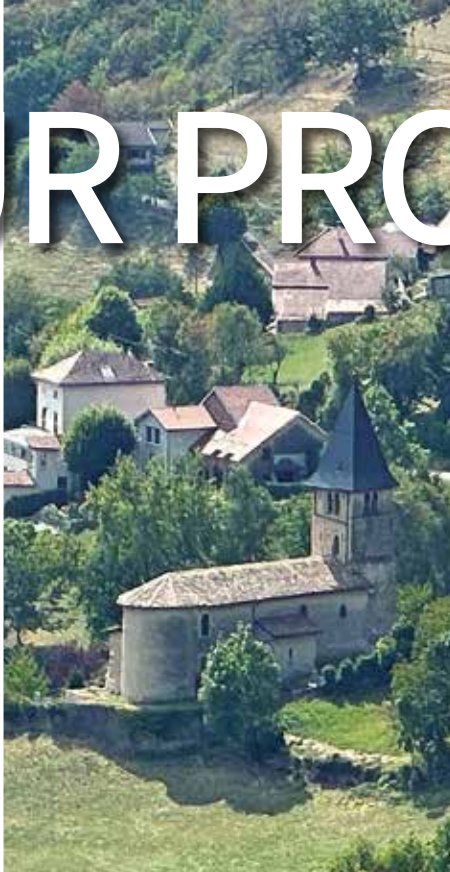


Photo Philippe Tur

avec les communes, nous ont proposés lors de notre troisième rencontre (désolé pour la chronologie !), une présentation exhaustive et très instructive de la Métro. Les échanges ont été nombreux et nous avons pu approcher les imperfections de cette organisation encore jeune et en évolution. Nous avons pris aussi la mesure de son incontestable puissance. Pour ma part j'en garde une perception très paradoxale sur plusieurs aspects :

- Premier paradoxe : La Métro se présente comme une technostucture qui est une ressource réelle, surtout pour une petite commune qui n'a que très peu de services. Nous pouvons témoigner de l'attention et de l'appui que nous ont apporté les femmes et les hommes qui y travaillent. Mais ces mêmes services viennent aussi de plus en plus vers nous en producteurs de règles et de normes, en gestionnaires de tableaux de bord qui alimentent le pilotage de la métropole et qui pèsent sur notre propre fonctionnement communal.
- Le deuxième paradoxe est lié au poids financier de la Métro. Il se concrétise dans des prestations sur nos territoires au titre du transfert de compétences. Mais pour autant la Métro vient encore trop peu en soutien de nos projets communaux. Il existe une ou deux lignes financières auxquelles nous pouvons faire appel telles que le budget de proximité et les fonds de concours, qui sont fléchés sur les politiques propres à la Métro.

Mais au-delà de ça, nous ne savons pas comment faire reconnaître les besoins de notre territoire au sein de la Métropole. Les services nous répondent par des cases dans lesquelles il faut rentrer, alors que nous voulons un échange d'une autre nature. L'enjeu est de parler de Proveysieux et de construire

ensemble une vision et des objectifs partagés pour notre territoire.

Comment et par quels moyens développer une relation de nature plus politique commune/ Métro ? Notre propre compréhension de la réalité métropolitaine et notre démocratie locale y gagneraient sûrement.

Cette difficulté à exister politiquement au sein de la Métro est encore plus préoccupante aujourd'hui alors que la ville de Grenoble a décidé de réduire la représentation des communes moyennes et plus petites, comme elle en a le pouvoir. **Et si on n'y allait pas tout seul, dans cette relation ?**

AVEC LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE PAR EXEMPLE...

Son président Dominique Escaron, lors de la même rencontre, nous a clairement énoncé que le Parc n'était pas une entité politique. Elle est une boîte à outils, je le cite, qui travaille sur des objectifs propres inscrits dans la réalité de ce massif (la forêt, l'agriculture, la biodiversité, la mobilité, le tourisme etc..) Et de fait elle apporte son ingénierie, sa capacité à lever des financements au service des communes. Nous pouvons en témoigner à notre tour. Le Parc est aussi garant de la préservation des caractéristiques propres au massif dans les projets de la Métro, tel que l'aménagement du col de Porte, notamment sur la gestion des fréquentations. Le Parc intervient aussi sur les conflits d'usages. **Le Parc, une ressource certes, mais qui laisse entière la question de son appui aux communes du balcon dans le concert métropolitain.**

REGARDS CROISÉS SUR PROVEYS

NON, N'AVANÇONS PAS TOUT SEUL

Lors de la deuxième rencontre sur « la commune, ses compétences, ses missions », Daniel Vitte, président de l'Association des Maires de l'Isère (l'AMI) ne nous a pas dit ce qu'il fallait faire, ce n'est pas le genre de la maison. Mais il nous a demandé si nous nous étions intéressés à ce qu'il appelle « les communes nouvelles », disant qu'ils sont régulièrement sollicités sur des questions de rapprochement de communes. Objectivement non, cette question n'a pas été ouverte à Proveysieux, même si d'aucuns peuvent penser qu'il y a là une perspective inéluctable. Dans nos échanges la Communauté de Communes des Balcons Sud de Chartreuse (CCBSC) a été évoquée avec regret. Rien n'est pire en fait que de ne pas choisir son avenir. **Méto, Parc, autres communes, SIVOM, quel est le niveau de coopération voire d'intégration que nous voulons. Avec qui aujourd'hui, avec qui demain ? Et pour quoi faire ? Pour aller vers où, demain, après-demain ?**

LA QUESTION DU PROJET COMMUNAL VIENT ALORS SUR LA TABLE.

Michel Brosse en présentant à la 5^e rencontre « les ressources de la commune » l'a exprimé ainsi : « La question de l'identité d'un territoire, de sa maîtrise au plus près des attentes de chaque citoyen, rend la démocratie vivante dès lors qu'elle propose une possibilité de construire des projets. C'est le sens profond de la survie des petites communes rurales de montagne ».

L'identité du territoire résulte donc autant des projets eux-mêmes que de la dynamique participative et démocratique qui les imagine et les fait vivre. Hervé Gumuchian ne dit pas autre chose quand il partage sa conviction de l'importance des dynamiques générées et portées par les acteurs locaux et du rôle moteur des innovations.

Est-ce suffisant ? À l'occasion de la 6^e rencontre sur « comment les élus vivent leur mandat », Véronique Laforets, co-référente du CCDH, dans le retour d'enquête auprès de 26 élus, réalisée avec des membres du CCDH qu'elle a représenté, fait ressortir entre autres, qu'il ne faut pas prendre le risque d'une seule juxtaposition de projets. Une équipe municipale gagne à formuler le plus en amont possible un projet qui articule, je la cite, « l'immédiat (où en est-on ?) et le futur (de quoi rêve-t-on ?) ». En d'autres termes d'un projet de nature plus politique. **C'est, il me semble la question du jour !**

UN PROJET, OUI, MAIS AVEC QUELS MOYENS ?

Pour Michel Brosse la gestion d'une petite commune comme Proveysieux est un véritable challenge qui demande à la fois de la rigueur et de l'ambition. Une équipe municipale doit d'abord se doter d'une vision claire de ses ressources et s'engager dans la maîtrise de ses dépenses. Elle pourra dès lors développer des investissements que Michel souhaite productifs. Nous vous présentons dans ce bulletin un bilan plus détaillé de nos choix budgétaires au cours de ce mandat. **L'objectif d'une gestion communale est de dégager les marges à même d'initier des projets.**

Michel Basset, maire, et Frédéric Fasola, conseiller, de Ste Marie d'Alloix, 500 habitants aussi, n'ont pas témoigné à notre 4^e rencontre d'une stratégie différente de la nôtre. Ils ont travaillé dans un premier temps au désendettement de la commune, ce que nous n'avions pas à faire, pour pouvoir porter de nouveaux investissements. Mais Michel Basset nous dit aussi que sans les ressources de la communauté de communes du Haut Grésivaudan ils n'auraient pas pu mener à bien les projets les plus importants de leur mandat dont l'aménagement d'une place et la transformation d'un bâtiment en restaurant.

Cette stratégie leur a aussi permis d'avoir la capacité d'accompagner de nouvelles initiatives. À Ste Marie d'Alloix il s'est agi d'un projet culturel qui a rayonné et rayonne au-delà de la commune. **Ces propos illustrent bien l'idée d'avoir une stratégie financière étroitement articulée à nos objectifs politiques et à la vision que nous pouvons partager de notre village.**

Nous avons eu en ce qui nous concerne à Proveysieux des réunions d'équipe dédiées à ces questions avec un intervenant extérieur. Il faut élaborer une telle stratégie, puis la porter, sans quoi l'équipe, quelle qu'elle soit, ne fera que de la maintenance communale. Ce qui est aussi le plus sûr moyen de faire rentrer la commune dans un processus récessif, de l'appauvrir. **Et à Proveysieux en particulier, en raison de ces contraintes physiques, cette stratégie se doit d'intégrer la question du développement de la commune.** C'est une question de fiscalité et ressources financières, mais pas seulement.

Comme pour toutes les communes : pour maintenir son niveau de population il faut construire car il y a de moins d'habitants par maison. Pour atteindre cet objectif le Plan Local de l'Habitat (PLH) évalue le besoin à deux nouvelles constructions par an. Objectif que l'équipe municipale a pris à son compte. Pour ma part j'ai pensé qu'il devait être plus ambitieux y compris par la construction de logements communaux.



IEUX (SUITE)



Le 27 septembre à Pomarey : 50 habitants présents pour participer à la synthèse du cycle «la commune en 7 questions»

L'un des 4 groupes réunis ce même jour pour imaginer l'avenir de Proveysieux. Chacun présentera un projet devant l'assemblée plénière.

Même avec la contrainte des risques naturels propres à notre commune et les différents documents qui encadrent l'urbanisation du massif, des stratégies foncières sont possibles. Elles passent par des réponses adaptées en termes d'assainissement. Chaque mandat a porté cette question et lui a apporté le niveau de réponse qu'elle souhaitait ou qui lui a été imposé. Grandir ou pas c'est une autre manière aussi de poser la question de l'identité de notre village. **Alors je repose la question grandir ou pas et jusqu'à combien ? Avec quel niveau de « communs » et de services partagés ?**

Enfin et je terminerai là-dessus : pour faire tout ça et le reste, il faut des femmes et des hommes et dans la durée. La question de la soutenabilité de l'engagement municipal a été à l'origine de ce cycle de rencontre. Dans sa restitution d'enquête, Véronique Laforets a fait état des ressorts de cet engagement. Certes il y a des déterminismes à nos engagements respectifs comme elle en a fait état. Comment rendre cet engagement viable dans la durée ? Nous avons vu dans les rencontres initiées par l'AMI sur cette question avec des maires de petites communes de l'Isère, suite à notre cri d'alarme, qu'il y a matière à imaginer des modes de fonctionnement. À condition de prendre ce sujet à bras-le-corps dès le début du mandat : modes de réunions, modalités de circulation de l'information, nombre d'adjoints, périmètres des délégations, pauses anticipées sur la durée d'un mandat, charte de fonctionnement etc. Notre équipe a fait des choix de fonctionnement, mais peu d'entre nous se représentent. Au-delà des raisons personnelles cela montre l'importance de faire de ce sujet un objet de travail en amont même du mandat. Or notre propre engagement était trop tardif.

Michel Basset et l'association des maires de l'Isère ne disent pas autre chose en nous recommandant d'anticiper notre fonctionnement d'équipe municipale. Il est aussi important de se faire un peu border sur le plan juridique en ce qui concerne les responsabilités de chacun. C'est mieux de savoir où chacun habite. Élisabeth Gagnaire, la juriste de l'AMI a eu des propos très éclairants sur la responsabilité du maire, des adjoints, des conseillers et le cadre juridique de leurs relations avec les habitants. Pour le coup les outils et les ressources existent pour aider le nouvel élu.

POUR CONCLURE,

Je dirai à l'issue de ces rencontres et de notre propre expérience municipale que les possibles pour penser, imaginer l'avenir de notre village, concrétiser des projets et faire vivre notre communauté Proveysarde, sont là. Ils sont là et ils sont passionnants à condition de s'engager dans une parole ouverte. Les implicites qui avancent masqués sont mortels pour une commune. Acceptons, comme nous l'a suggéré Hervé Gumuchian, de reconnaître les représentations que nous avons chacun. Les pratiques que nous avons les uns les autres du territoire, en l'occurrence de Proveysieux, de la Chartreuse, de la métropole, façonne nos représentations. Sachons les dire et les entendre. Parler ce que nous voulons, cherchons, l'expliquer et le partager, c'est comme le dit Fabrice Clerc, co-référent du CCDH, déjà faire société et cela a été notre invitation pour la suite de cette rencontre de clôture par la mise en jeu de 4 programmes pour la commune (à retrouver sur le site de la commune).

Pour le collectif de préparation de ces rencontres (Véronique, Fabrice, Laurent, Hélène, Marie, Pierre),

Pierre MEYER



Photos Alain Provost

ÉLECTIONS MUNICIPALES LES 15 ET 22 MARS 2026

Le bureau de vote en mairie sera ouvert en continu de 8h à 18 heures. Venez nombreux assister au dépouillement !

Trois modalités pour s'inscrire sur les listes électorales

- **La démarche en ligne** est ouverte jusqu'au 4 février sur le site service public : <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- **En vous rendant en mairie** aux heures de permanence et jusqu'au vendredi 6 février à 16 heures
- **La demande peut être adressée par courrier postal**

Les procurations sont établies via le formulaire Cerfa 14952*03 ou par téléprocédure. Elles sont possibles jusqu'à 24h avant le jour du scrutin. Le mandant n'a pas à justifier son indisponibilité mais il doit présenter en personne aux autorités compétentes la référence d'enregistrement de sa demande.

<https://www.maprocuration.gouv.fr/>

Environnement

Les précautions liées aux risques de départ de feu sont toujours nécessaires. Pas de feu au sol, ni d'écobuage, ni brûlage des déchets végétaux (une dérogation est possible en hiver à condition d'en faire la demande en mairie)

Obligation légale de débroussaillage
<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/documents/>

Frelon asiatique le piégeage des fondatrices devient impératif dès le début mars. Ce sont les fondatrices qui sont à l'origine des gros nids que l'on découvre à la chute des feuilles. Il a été compté en automne à Pomarey 1 nid en 2024, 8 nids observés entre Pomarey et le Gua en 2025, combien en 2026 ?

https://www.clairoix.fr/wp-content/uploads/2024/04/Frelon_asiatique_piegeage_protocolo_ARC.pdf

Contact référent frelon à Proveysieux :
06 07 58 60 51

Sécurité

En cas d'absence programmée de votre domicile, la gendarmerie propose une surveillance ciblée : s'inscrire sur la plateforme **Opération Tranquillité Vacances (OTV)** sur le site service-public.fr :

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Par ailleurs il est fortement conseillé de se faire livrer les colis en point relais.

Les référents de hameau

N'hésitez pas à prendre contact avec les référents de hameaux pour tout problème local.

Bellevue, Fontanette : Dominique Nantas
Rigaudière, Garcinière : Birgit Hiess
Moretière Mollard : Marie Kerjean-Ritter
Chiaise, Chef-lieu : Bernard Thévenin
Le Gua, Savoyardière : Loïc Thomas
Pomarey : Bernard Michallet et Christophe Millet
Planfay : Hélène Debray

Candidatures

La date limite pour déposer les listes de candidats pour le premier tour est fixée au 26 février 2026 à 18 heures en Préfecture.

Déclaration de la liste

Le dossier de candidature comporte un formulaire Cerfa (n° 14997*04) précisant notamment l'identité de la tête de liste, le titre de sa liste. La parité s'impose désormais dans les communes de moins de 1 000 habitants. À partir des élections municipales de 2026, les listes devront respecter une stricte alternance femmes-hommes, et le panachage sera interdit.

Pour une commune ayant entre 500 et 1 000 habitants le conseil municipal est composé de 15 élus. Par dérogation une liste de 13 personnes peut être réputée complète. La première réunion du conseil municipal se tiendra vendredi 20 mars à 20 heures en mairie pour l'élection du Maire et des adjoints

Ouverture de la mairie au public

lundi : 16h-18h – jeudi : 16h – 18h

Ces horaires doivent être respectés sauf en cas d'urgence. Pour les Cartes d'identité et Passeports, il faut s'adresser au service d'État Civil de la mairie de Saint-Égrève.

Pour prendre rendez-vous avec M le maire, veuillez téléphoner à la mairie au **04 76 56 84 16**

Messagerie : mairie@proveysieux.fr

Bibliothèque municipale

La bibliothèque est ouverte au public les mercredis, hors vacances scolaires de 16h à 19h.

Mail : bibliotheque.proveysieux@orange.fr

Action sociale

Le service Local de solidarité (Département de l'Isère) accompagne les familles dans le cadre de l'action sociale, la protection maternelle et infantile et tient une permanence, instruit les dossiers d'Allocation pour Perte d'Autonomie (APA).
Contact : **04 57 38 44 00**.

Numéros et adresses utiles

Pour signaler un problème de voirie, de déchets, ou de dissémination :

<https://demarches.grenoblealpesmetropole.fr/>

Grenoble Alpes Métropole : **04 76 59 59 59**
Voirie N° vert **0800 500 027**
Déchets / déchetterie : N° vert **0800 500 027**

Réservation du Broqueur : <https://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr/gerer-mes-dechets/reservation-de-broyeurs-a-vegetaux-v3/>

Les prochaines périodes de mise à disposition du broyeur seront du 26 novembre au 7 décembre, puis du 7 au 18 janvier 2025.

Eaux de Grenoble Alpes

Dépannage, urgences : N° vert **0800 500 048**
Abonnement, facturation : **04 76 86 20 70**
Gendarmerie : **04 76 75 30 93**
Sign. nid de frelons asiatiques : **09 74 50 85 85**



agenda

- Mercredi 25 février, 20 heures à la mairie : **Conseil municipal**
Dernier conseil de la mandature
- Dimanche 15 mars
1^{er} tour des élections municipales
- Dimanche 22 mars
2^e tour des élections municipales

ARCHITECTE CONSEIL

Les prochaines permanences se tiendront de 13h30 à 16h30 jeudi 26 mars puis le 28 mai.
Les rendez-vous se prennent à la Metro en appelant le **04 85 59 61 84**

emmanuelle.bitaud@grenoblealpesmetropole.fr



TOUS Proveysieux

FÉVRIER 2026 – N° 127 LE BULLETIN DE LA MUNICIPALITÉ

Responsable de publication : Christian Balestrieri

Rédacteur en chef : Hélène Debray

Ont contribué à ce numéro :

Christian Balestrieri, Michel Brosse, Hélène Debray, Birgit Hiess, Marie Kerjean-Ritter, Pierre Meyer, Bernard Michallet, Christophe Millet, Dominique Nantas, Alain Provost, Loïc Thomas, Olivier Valorge.

Photo de couverture : Mairie de Proveysieux

Maquette et réalisation : Mairie de Proveysieux

Tous Proveysieux est édité par la municipalité de Proveysieux - 3 place de l'Église, 38120 Proveysieux

Tél. 04 76 56 84 16 - Mail : mairie@proveysieux.fr

Site Web : WWW.PROVEYSIEUX.FR

Imprimé par Veoprint.

Dépôt légal : février 2026 - ISSN 1776-9671